

cyberpresse.ca
LA PRESSE

PARCOURS D'OBSTACLES

Les automobilistes de Laval et de la couronne nord devront s'armer de patience pour entrer dans l'île de Montréal au cours des prochains mois. **BRUNO BISSON** PAGES A4 ET A5



* Région métropolitaine de Montréal

ANNIE GIRARDOT
1931-2011
MOURIR D'AIMER



L'actrice française, qui souffrait de la maladie d'Alzheimer, s'est éteinte hier.
LE BILLET DE MARC-ANDRÉ LUSSIER
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3



Des immigrants clandestins se préparent à accoster dans l'île italienne de Lampedusa.
PHOTO ROBERTO SALOMONE, AFP

TUNISIE

ALLER SIMPLE POUR LE RÊVE EUROPÉEN

La ville côtière de Zarzis a perdu 3000 jeunes hommes. N'ayant pas la patience d'attendre les fruits de la révolution du jasmin, ils ont pris la mer pour l'Europe, au péril de leur vie. Ceux qui ont choisi de rester prennent goût à la contestation.

NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
EN TUNISIE
ISABELLE HACHEY PAGES A2 ET A3

L'ÉTAT POLICIER D'OSCAR



NATHALIE PETROWSKI
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

LIBYE

Le Canada saisit plus de 2 milliards d'actifs

Les avoirs confisqués, qui appartiennent au régime de **Mouammar Kadhafi**, à sa famille et à certains de ses collaborateurs, ne seront pas rendus tant que le dictateur n'aura pas quitté le pouvoir. **JOËL-DENIS BELLAVANCE** PAGE A14



APRÈS LES TRANSACTIONS...
LA MÊME ÉQUIPE!
SPORTS PAGES 2 À 4

Pierre Gauthier, DG du CH.
PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

L'argent des vacances!
LA CHRONIQUE DE RÉJEAN TREMBLAY
SPORTS PAGE 2

ACTUALITÉS

CHAREST ET BELLEMARE ABANDONNENT LEURS POURSUITES

PAUL JOURNET PAGE A13

LA PRESSE AFFAIRES

Une nation de futurs petits salariés

Faut-il imposer l'anglais intensif en 6^e année? Chose certaine, les revenus des Québécois francophones bilingues sont largement supérieurs à ceux des autres travailleurs.

LA CHRONIQUE DE CLAUDE PICHER
PAGE 1



« JE NE PENSais PAS QUE ÇA POUVAIT ARRIVER »



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Deux ans après la disparition de sa femme, Christine Sasseville, morte à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont peu après la naissance de son fils Dempa, Gondiel Ka « éprouve encore de la colère ». En 2010, un rapport du coroner et un autre du protecteur du citoyen ont conclu que cette mort « aurait pu être évitée ». Au début du mois, une infirmière a reconnu avoir fait preuve de négligence. « Au XXI^e siècle, des histoires comme la mienne ne devraient pas arriver », dit-il.

ARIANE LACOURSIÈRE PAGE A6

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**
Québec investit 3,9 milliards dans le réseau routier. Ça va coûter cher de post-it.
Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte



RENÉ HOMIER-ROY
EN SEMAINE 5H

Aujourd'hui, on fait le ménage de la pharmacie avec notre chroniqueuse Nancie Ferron.
Réalisation: Julie Brunet

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE
Radio-Canada.ca/bienmeilleur

TUNISIE UN PAYS À REBÂTIR

La ville de Zarzis en Tunisie a connu un véritable exode à la mi-février. Près de 3000 jeunes hommes ont pris des bateaux clandestins pour l'Europe. Les embarcations accostent à l'île italienne de Lampedusa. Cette photo a été prise la semaine dernière à l'arrivée de l'un de ces bateaux en Italie.



ALLER SIMPLE POUR LE

La ville côtière de Zarzis, dans le sud-est de la Tunisie, est envahie par des milliers de migrants égyptiens qui ont fui le chaos en Libye. Zarzis fait de son mieux pour les accueillir, encore secoué par sa propre tragédie. À la mi-février, la ville a perdu près de 3000 jeunes hommes. Ils ont pris la mer pour l'Europe, en quête d'une vie meilleure. Malgré la révolution du jasmin et ses hypothétiques promesses.



ISABELLE HACHEY
ENVOYÉE SPÉCIALE
TUNISIE

ZARZIS — Mona Zaïr a bien tenté de convaincre son fils Abdallah, 16 ans, de ne pas prendre la mer. «Je l'ai supplié de rester pour terminer ses études. Il m'a répondu que, s'il ne prenait pas ce bateau, il traverserait la mer seul, en chaloupe.» Il voulait partir, coûte que coûte. Malgré la révolution du jasmin. Malgré les promesses d'une démocratie naissante.

Abdallah n'avait pas la patience d'attendre les fruits hypothétiques de la révolution. Dans la nuit du 11 février, il s'est rendu avec son oncle Mohamed, 23 ans, sur la plage de la petite ville côtière de Zarzis, dans le sud-est de la Tunisie. Là, un bateau clandestin les attendait. Direction l'Europe. Et le mirage d'une vie meilleure.

Le bateau a coulé au large de l'Italie. Cinq hommes se sont noyés. Treize ont disparu en mer, dont Abdallah et Mohamed.

Mona Zaïr raconte son histoire d'une voix douce. Elle est assise sur le porche de sa petite maison blanche aux volets bleus, au bord de la mer qui lui a pris son fils et son frère.

Zarzis, ville de 130 000 habitants de la Méditerranée — son économie est basée sur la pêche et le tourisme. Mais les temps sont durs pour les pêcheurs, et les touristes ont déserté la Tunisie depuis la chute du

dictateur Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier.

«Il n'y a pas de travail dans les hôtels, explique Hana, la sœur de Mohamed. Ma famille a du mal à survivre.»

Ces jours-ci, des milliers de migrants égyptiens déboulent sur Zarzis, fuyant le chaos de la Libye. La frontière n'est qu'à une heure de route. Les Zarzissiens font de leur mieux pour les accueillir, déroulant les matelas dans leurs écoles, leurs maisons et leurs centres communautaires. Or, ils se relèvent à peine de leur propre tragédie.

La ville a vécu un véritable exode à la mi-février. Près

de la chute du dictateur Ben Ali, les policiers ont déserté leurs postes. «Aujourd'hui, les gens ont la liberté de tout faire.» Même de fuir.

L'Europe craint désormais que des milliers de Libyens aient bientôt la liberté, eux aussi, d'accoster sur ses rives.

Walid Fellah, blogueur de la ville, a documenté l'exode de ses compatriotes pour sa page Facebook, Zarzis TV. «Quand les jeunes ont vu que les premiers bateaux s'étaient bien rendus à Lampedusa, il y a eu un effet d'entraînement. Pendant une semaine, quatre ou cinq bateaux partaient chaque nuit.»

« Beaucoup de gens écrivent qu'ils sont des traîtres à la révolution. Je réponds qu'ils sont plutôt les victimes de 23 années de dictature. »

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Loteries	A8
Astrologie du jour	AFFAIRES 15	Monde	A14 et A15
Bourses	AFFAIRES 12 et 13	Petites annonces	AFFAIRES 4 ET AFFAIRES 14
Décès	AFFAIRES 15	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A16 et A17		
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages en après-midi, max -3, min -7. AFFAIRES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

de 3000 jeunes hommes ont pris des bateaux clandestins pour l'Europe. La plupart ont débarqué dans l'île de Lampedusa, en Italie, porte d'entrée de l'immigration illégale sur le continent. Rome s'est alarmée de cette «crise humanitaire», proposant même d'envoyer ses propres forces de sécurité à Zarzis pour stopper les migrants.

Traîtres à la révolution?

C'est la révolution qui a permis aux clandestins de prendre le large. «Avant, la police patrouillait sur les plages et empêchait les gens de prendre la mer», dit Hana. Mais depuis

sur la plage, les militaires n'ont rien fait pour les en empêcher. «Ils n'avaient pas les ordres pour le faire, dit Walid. Alors, ils se sont limités à coordonner l'embarquement. Ils s'assuraient que les bateaux ne soient pas surchargés.»

L'exode des jeunes Zarzissiens a provoqué des débats enflammés sur la page Facebook de Walid. «Beaucoup de gens écrivent qu'ils sont des traîtres à la révolution. Je réponds qu'ils sont plutôt les victimes de 23 années de dictature.»

Dans cette ville du Sud, région du pays délaissée par le gouvernement de Tunis, des

TUNISIE UN PAYS À REBÂTIR



PHOTO ROBERTO SALOMONE, AFP

Ceux qui restent

Depuis la chute du président Zine el-Abidine Ben Ali, les Tunisiens ont pris goût à la contestation. Et ils ne s'en privent pas. Jour après jour, les manifestations se succèdent pour réclamer le départ des pontes de l'ancien régime. Dans ce pays où tout est à reconstruire, on délaisse un peu le soccer pour découvrir les joies des débats politiques...

ISABELLE HACHEY

ZARZIS. Tunisie — Le directeur de l'école secondaire de Zarzis avait opposé une fin de non-recevoir aux élèves qui voulaient descendre dans la rue. Alors ils ont mené leur propre micro-révolution entre les murs de l'école. En ce 24 février, ils sont réunis au centre-ville, pancartes à la main, à scander un seul mot — le plus populaire du printemps arabe: «Dégage!»

Pour eux, la révolution du jasmin n'est pas terminée. «Nous n'allons pas nous taire, nous l'avons fait pendant trop longtemps», dit Youssna Milaoli, 18 ans. Aujourd'hui, tout a changé. Tout le monde peut parler, manifester.»

Depuis la chute du président Ben Ali, le 14 janvier, les Tunisiens ont pris goût à la contestation. Et ils ne s'en privent pas. «Il y a des manifestations chaque jour, dans chaque ville, chaque village», dit Moez Jumai, journaliste pour Radio Kalima. Clandestine jusqu'au départ du dictateur, sa radio diffuse maintenant sur la bande FM.

Les Tunisiens appellent cela les «dégage parties». Ils manifestent pour obtenir la démission d'un diplomate ou d'un ministre jugé trop proche de l'ancien régime. Dimanche, après deux jours de violents affrontements qui ont fait six morts à Tunis, ils ont réussi à obtenir la tête du premier ministre, Mohamed Ghannouchi.

Deux autres ministres, qui faisaient aussi partie du cabinet du président déchu, ont remis leur démission hier. Mais ces départs ne suffisent pas à satisfaire une bonne partie des Tunisiens, qui souhaitent une rupture complète avec l'ancien régime.

Dans la capitale, les protestataires qui réclament la démission du gouvernement de transition depuis une dizaine de jours campent toujours, hier, sur la place de la Kasbah.

Pendant ce temps, à Zarzis, le militant Borhein Abichou s'affairait à peindre des pancartes pour la prochaine manif. «Tunisie, Égypte, Libye, même combat», disait l'une d'elles. «Freedom», disait une autre. Et, bien sûr, l'incontournable: «Dégage!»

Tout est à faire

Ce bouillant désir de changement des jeunes et des militants se heurte aux objections des entrepreneurs et d'une partie de l'élite tunisienne, qui préféreraient une transition en douceur. Alors que le pays plonge dans l'incertitude, les tenants de la modération appellent les révolutionnaires à tolérer le gouvernement de transition jusqu'aux élections de juillet.

D'ici là, les Tunisiens découvrent les joies des débats politiques. «Avant, on discutait sans cesse de soccer. C'était des discussions à n'en plus finir. Juste à propos du soccer. Maintenant, c'est de politique que l'on parle toute la journée!», s'esclaffe Mohamed Latif, chauffeur de taxi de Zarzis.

Il y a de quoi débattre pendant des heures. Zarzis, comme d'autres villes, doit démanteler les structures de l'ancien régime et apprendre à bâtir une démocratie naissante. Ici comme ailleurs, tout est à faire. Les habitants ont fait «dégager» le maire et ses conseillers à coups de manifestations devant l'hôtel de ville. Aujourd'hui, c'est le «comité populaire provisoire de Zarzis» qui a pris les choses en main.

«Nous devons tout reconstruire», dit le porte-parole du comité, Bouzoumista Hechmi. «Il faut même créer de nouvelles lois. Celles de Ben Ali avaient été pensées en fonction de son propre bien, et non de celui de son peuple.»

Génération Facebook

Walid Fella, 27 ans, est de cette génération d'internautes qui a participé activement à la révolution arabe. Dès les premières manifestations à Zarzis, il a filmé «l'acharnement du régime» sur les protestataires pour tout mettre en ligne sur sa page Facebook, qu'il a nommée Zarzis TV. «Pour que tout le monde sache ce qui se passe», explique-t-il.

Ses vidéos se sont répandues comme une traînée de poudre sur la Toile. Le sang a coulé, aussi, dans les rues de Zarzis. La veille de la chute de Ben Ali, deux jeunes manifestants ont été abattus devant le poste de police. L'un d'eux était un ami de Walid.

C'est un sacrifice que le jeune homme n'est pas près d'oublier. «La Tunisie ne peut plus reculer, dit-il. On fait l'apprentissage de la liberté. Et c'est à partir des régions que l'on pourra tout changer. Que l'on pourra bâtir un pays démocratique.»

Walid a fait des études en architecture, mais il n'a pas eu les moyens de les terminer. Alors, il travaille comme animateur dans les hôtels de Zarzis. Pour le moment. Ce ne sont pas les projets qui manquent. «Avant, je n'avais pas d'espoir. Je voulais partir. Mais aujourd'hui, je veux rester. Mon pays a besoin de jeunes pour le reconstruire.»

RÊVE EUROPÉEN

milliers de «chômeurs diplômés» ne peuvent que rêver d'un emploi. «J'ai un diplôme en mécanique de l'aviation, mais je ne travaille pas, rage Mohamed Razri. Nous sommes tous des chômeurs de luxe!»

Et puis à Zarzis, station balnéaire, les touristes européens exhibent leur richesse à la face des habitants à longueur de jour. Inévitablement, ils créent de l'envie. Les jeunes se disent: «Pourquoi pas nous?»

Ramer pour survivre

Jouhar Goboua était un ami d'Abdallah et de Mohamed. Le pêcheur de 23 ans a payé 2000 dinars (1380 \$, une véritable fortune à Zarzis) pour une place dans le bateau qui a fait naufrage au large des côtes italiennes.

«Nous étions 120 passagers, raconte-t-il. La traversée durait 20 heures. Il ne restait qu'une heure avant d'atteindre l'Italie quand des garde-côtes tunisiens nous ont arrêtés et demandé de lever les mains en l'air. Puis, ils ont foncé sur nous.»

Le bateau clandestin s'est brisé en deux. «Les gens qui dormaient dans la coque se sont noyés. D'autres ont sauté à la mer. Les garde-côtes se sont éloignés et ont regardé le bateau couler sans nous venir en aide», affirme-t-il.

Les autorités tunisiennes soutiennent plutôt qu'il s'agit d'un accident. Quoi qu'il en soit, la tragédie a mis un terme à la vague d'immigration.

De retour à Zarzis, Jouhar désespère. Comme son père est malade, il est le seul soutien de sa famille. Hier, le pêcheur a demandé un emprunt à la banque afin d'acheter un moteur pour sa barque. Sans succès. Il devra continuer à ramer.

Le naufrage lui donne toujours des cauchemars. Qu'importe. Si un autre bateau part pour l'Europe, il promet d'être du voyage.



PHOTO WALID FELLAH, GLOBE AND MAIL
Aya montre une photo de son frère Abdallah, disparu en mer dans le naufrage de l'embarcation qui l'amenait vers l'Europe et le mirage d'une vie meilleure.



CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

2010

17 décembre
Mohammed Bouazizi, jeune marchand ambulant arrêté par la police, s'immole par le feu.

14 janvier

Poussé par de plus en plus de manifestants en colère, le président Zine el-Abidine Ben Ali quitte le pays pour l'Arabie Saoudite.

2011

15 janvier

Fouad Mebazaa est nommé président par intérim. Son premier ministre est Mohamed Ghannouchi.

23 janvier

La «Caravane de la liberté» marche vers Tunis et demande la démission des membres de l'ancien régime toujours présents dans le gouvernement de transition.

25-27 février

Plus d'une centaine de milliers de manifestants à Tunis réclament la démission du premier ministre.

27 février

Démission du premier ministre Mohamed Ghannouchi.

ACTUALITÉS

LAVAL ET LA COURONNE NORD

LES AUTOMOBILISTES

BRUNO BISSON

La vie des automobilistes de Laval et de la couronne nord qui se rendent dans l'île de Montréal risque de se compliquer singulièrement dans les prochains mois en raison des travaux qui toucheront plusieurs ponts et autoroutes.

Les ponts Lachapelle, sur la route 117, et Viau, sur la route 335 feront l'objet de travaux majeurs. De plus, l'autoroute 15, principale porte d'entrée en provenance de la banlieue nord, sera réasphaltée sur plusieurs kilomètres entre la rue De Salaberry et l'autoroute Métropolitaine (A40).

Les usagers de l'A15 ne seront toutefois pas au bout de leurs peines une fois franchi ce chantier puisque le ministère des Transports du Québec (MTQ) prévoit

aussi des travaux de grande envergure aux échangeurs Des Laurentides et Décarie, qui assurent les échanges de plusieurs centaines de milliers de véhicules par jour entre les autoroutes 15 et 40.

chantiers de l'A15 et des ponts Lachapelle et Viau devront tout de même traverser un chantier majeur une fois dans l'île de Montréal.

Bien que le calendrier de réalisation de tous ces chantiers ne soit pas encore

aussi l'objet de grands travaux à Laval.

Interrogé par *La Presse*, hier, le ministre des Transports du Québec, Sam Hamad, a nié toute relation entre les travaux projetés sur les ponts de Laval et l'ouverture du

la majorité des ponts et des routes en chantier seront entièrement ouverts à la circulation durant les périodes de pointe, mais la circulation sera quand même ralentie sur ces axes, où passent quotidiennement plus de 235 000 véhicules – plus du tiers de la circulation entre les deux grandes villes.

En outre, plusieurs grands chantiers d'infrastructures déjà commencés, comme le réaménagement de l'échangeur Dorval et la réfection des murs de soutien de l'autoroute Ville-Marie (A720), se poursuivront en 2011-2012.

La reconstruction de l'échangeur Turcot, qui va durer sept ans, dans le sud-ouest de la métropole, ne commencera qu'en 2012. Le MTQ n'en a pas moins annoncé des investissements de quel-

Le ministre des Transports du Québec, Sam Hamad, a nié toute relation entre les travaux projetés sur les ponts de Laval et l'ouverture du nouveau pont à péage de l'autoroute 25, dont l'inauguration est prévue en mai prochain.

Par ailleurs, la Ville de Montréal prévoit commencer au printemps les travaux de démolition et de réaménagement du viaduc du boulevard Henri-Bourassa, qui enjambe le boulevard Pie-IX. Ainsi, les automobilistes qui voudraient se rabattre sur la route 125 et le pont Pie-IX pour éviter les

connu avec précision, les perturbations de la circulation risquent de rendre beaucoup plus attrayante la traversée de la rivière des Prairies sur le nouveau pont à péage de l'autoroute 25, dont l'inauguration est prévue en mai prochain. Ironiquement, les approches de ce pont feront

point à péage, exploité par le consortium privé Concession A25. Le ministre a expliqué que tous ces chantiers «sont nécessaires» et que leur réalisation contribuera à réduire la congestion et à faciliter la circulation entre Montréal et Laval.

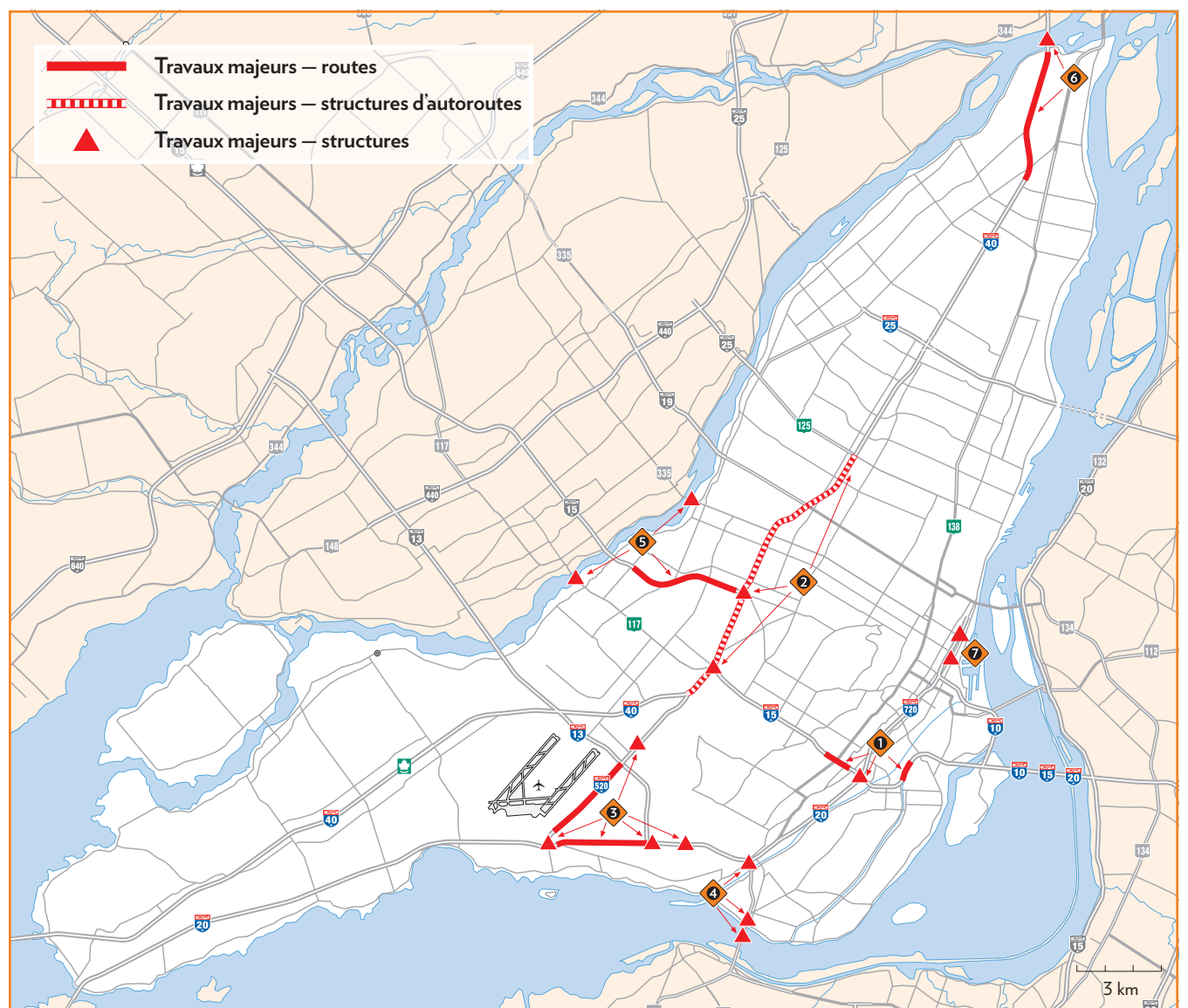
M. Hamad a indiqué que

TRAVAUX ROUTIERS > FAITS SAILLANTS (RÉGION DE MONTRÉAL)

TOTAL DES TRAVAUX: 444 millions, en baisse de 64 millions (ou 12,6%) par rapport à 2010

PONTS ET STRUCTURES: 70% des investissements (313 millions) prévus sur des ponts et structures

- 1 Échangeur Turcot: 155 millions**
 - > Asphaltage de l'A15
 - > Entretien des structures actuelles
 - > Construction de la route d'accès au futur Centre de santé McGill
 - 2 Autoroute Métropolitaine: 92 millions**
 - > Réaménagement des échangeurs Des Laurentides et Décarie
 - > Réfection des structures de l'A40 entre l'A520 et la rue Provencher, dans l'est de Montréal
 - 3 Échangeur Dorval: 70 millions**
 - > Asphaltage des autoroutes 20 et 520
 - > Réparation des structures de l'A20
 - > Reconstruction du viaduc A520 et des voies de desserte au-dessus la montée de Liesse
 - 4 Pont Mercier et approches: entre 20 et 100 millions (budget non divulgué)**
 - > Réfection du pont
 - > Réparation du pont d'étagement (route 138) au-dessus de la rue Monette, dans l'arrondissement de LaSalle
 - > Réparation de l'échangeur Saint-Pierre
 - 5 Laval-Montréal: budgets non divulgués**
 - > Réfection du pont Lachapelle
 - > Réfection du pont Viau
 - > Réfection de la chaussée de l'A15 entre la rue De Salaberry et l'autoroute Métropolitaine (A40)
 - > Réaménagement des échangeurs Des Laurentides et Décarie
 - 6 Autoroute 40: entre 10 et 50 millions (budget précis non divulgué)**
 - > Protection des poutres du pont Charles-de-Gaulle
 - > Reconstruction de la chaussée entre le pont Charles-de-Gaulle et le boul. Henri-Bourassa
 - 7 Autoroute Ville-Marie (A720): budget non divulgué**
 - > Réfection des murs de l'A720 entre les rues Panet et Hôtel-de-Ville (direction est)
 - > Réfection des ponts d'étagement du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Antoine
 - Modernisation de la rue Notre-Dame (est de Montréal): 0 \$**
 - > Pas de travaux prévus dans ce projet, en cours depuis 1999
- Bruno Bisson



Source: Transports Québec

Plus que 2 heures...

CE SOIR 21 h AVANT-DERNIÈRE
24 HEURES CHRONO
SAISON 8

DÉCHARGE D'ADRÉNALINE EN VUE

telequebec.tv

AURONT LA VIE DURE

que 155 millions de dollars dans la prochaine année pour le maintien de l'échangeur actuel, la réfection des chaussées de l'autoroute 15 et la construction des accès au futur centre hospitalier de l'Université McGill.

Toujours rien pour la rue Notre-Dame

Par contre, le projet de modernisation de la rue Notre-Dame, qui dessert le port de Montréal, dans l'est de la métropole, restera sur les tablettes pendant encore un an. Aucun investissement n'est prévu dans ce projet, lancé en 1999 par le MTQ et suspendu depuis le début de 2010 en raison des coûts trop élevés. Le coût de ce chantier, qui aurait fait passer la rue Notre-Dame actuelle de quatre à huit voies de circulation, a été estimé à environ 1,3 milliard de dollars pour un peu plus de 9 km de route.

Au total, le MTQ prévoit dépenser 444 millions sur le réseau autoroutier de la métropole en 2011-2012. Cela représente seulement 11 % des investissements de 3,9 milliards planifiés dans la province. Précisons toutefois que le réseau routier supérieur de l'île de Montréal fait à peine 140 des quelque 29 000 km de routes qui relèvent de la compétence du MTQ dans l'ensemble du Québec.

Ailleurs en province, le MTQ investira plus d'un milliard de dollars dans le réseau routier. Le prolongement des autoroutes 35, en Montérégie, 73 en Beauce et 410 en Estrie se poursuivra en 2011-2012, de même que l'achèvement des autoroutes 25 et 30, en partenariat avec l'entreprise privée, dans la région métropolitaine.

En tout, le MTQ prévoit mettre en branle 1645 chantiers qui toucheront 875 ponts et viaducs et 2000 km de chaussée.

Le ministre Hamad a indiqué hier que son ministère continuera d'investir massivement dans le réseau routier, à hauteur d'au moins 3,2 milliards par année, dans le cadre d'un plan de redressement global prévu pour durer jusqu'en 2022.



En conférence de presse hier, le ministre Sam Hamad (au centre sur notre photo) a indiqué que la majorité des ponts et des routes en chantier seront entièrement ouverts à la circulation durant les périodes de pointe, mais la circulation sera quand même ralentie sur ces axes, où passent quotidiennement plus de 235 000 véhicules – plus du tiers de la circulation entre Montréal et Laval.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

LES FAITS SAILLANTS AILLEURS AU QUÉBEC

TOTAL DES TRAVAUX ROUTIERS 2011-2012:
3,9 milliards, 1645 chantiers

Ponts et structures

- > 29,2 % des investissements (1,14 milliard) dans les ponts et viaducs
- > 875 structures en réfection (dont 272 ponts municipaux)

Développement routier

- > 30 % des investissements (1,17 milliard) pour l'expansion du réseau routier
- > Prolongement de l'autoroute 35, en Montérégie
- > Prolongement de l'autoroute 410, à Sherbrooke (Estrie)

- > Construction de l'autoroute 85 (Gaspésie)
- > Prolongement de l'autoroute 73 (Beauce)
- > Fin des travaux d'achèvement de l'autoroute 25 (Montréal-Laval)
- > Poursuite des travaux d'achèvement de l'autoroute 30 (Montérégie)
- > Poursuite des travaux d'élargissement de la route 175 (Québec-Saguenay)
- Réfection des chaussées**
- > 21,7 % des investissements (849 millions) pour la réfection des chaussées
- > 2000 kilomètres de routes réasphaltées ou reconstruites

Amélioration du réseau

- > 12,4 % des investissements (482 millions) pour l'amélioration du réseau
- > Amélioration de la sécurité des usagers
- > Amélioration de l'efficacité des déplacements

Note: L'addition des pourcentages et des montants ne donnent ni 100 %, ni 3,9 milliards. Certains des coûts (études, gestion de projet), totalisant environ 250 millions, ne sont pas comptabilisés.

— Bruno Bisson

LE PLAISIR C'EST POUVOIR PROFITER DE LA TECHNOLOGIE XDRIVE^{MD}, DIESEL.

Le BMW X5, avec la technologie d'avant-garde xDrive qui détecte les dangers, corrige son propre mode opératoire et réagit en modulant la répartition du couple en 1/10s, et son moteur diesel qui réduit vos émissions de CO₂, c'est vous qui ouvrez le chemin aux autres. **De plus, un « écorabais » de 2 000 \$* vous est présentement offert sur ce modèle.**

LE PLAISIR, C'EST LES VÉHICULES BMW xDRIVE.

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions, plus de plaisir.

C'EST L'OCCASION OU JAMAIS DE PRENDRE LES DEVANTS.

Le BMW X5 xDrive35d 2011

MENSUALITÉS À LA LOCATION

738 \$**

Taux à la location

4,9%

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS. 4 ans ou 80 000 km†

ÉCORABAIS DE 2 000 \$*

JUSQU'À 48 MOIS**
PRIX DE VENTE
63 415 \$
ACOMPTE 11 983 \$

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7671
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwestisland.com



Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW X5 xDrive35d 2011: le prix de vente est de 63 415 \$. Ce prix total inclut le PDSF, les frais de transport et de préparation de 1 995 \$, les frais du RDPRM, la taxe sur le climatiseur de \$100, les droits sur les pneus ainsi que tout rabais du manufacturier. Taxes en sus. * Ce rabais est inclus dans les offres à l'achat et à la location. ** Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 4,9 % comportant une mensualité de 738 \$ un montant de 11 983 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 25 120 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location (incluant l'acompte) est de 45 838,68 \$. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales: le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2011. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. † Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Mort d'une parturiente à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont

Une infirmière reconnaît sa négligence

ARIANE LACOURSIÈRE

Quand Gondiel Ka s'est rendu à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR) en août 2008 pour assister à la naissance de son troisième enfant, il ne se doutait pas que, quelques heures plus tard, il devrait acheter un cercueil pour sa femme.

Montréalaise originaire du Saguenay, Christine Sasseville, 38 ans, est morte dans des circonstances troublantes peu après son accouchement. En 2010, un rapport du coroner et un autre du protecteur du citoyen ont conclu que cette mort « aurait pu être évitée ». Au début du mois de février, l'une des infirmières qui ont soigné M^{me} Sasseville à l'HMR a reconnu avoir fait preuve de négligence devant le comité de discipline de son ordre.

« Je ne pensais pas que ça pouvait arriver. J'ai juste amené ma femme accoucher! C'est tellement triste », dit Gondiel Ka. Déjà père de deux enfants, Ali et Amy, M. Ka partageait sa vie avec M^{me} Sasseville depuis plus de 20 ans et devait assister à la naissance de son dernier fils, Dempa, le 12 septembre 2008.

Mais dès le 13 août, sa conjointe a commencé à avoir des contractions. Elle s'est présentée à l'HMR, où un test de prééclampsie s'est révélé positif.



La femme de Gondiel Ka, Christine Sasseville, est morte à la naissance de leur troisième enfant, Dempa, en 2008.

L'éclampsie est une complication grave qui amène certaines femmes à avoir des convulsions durant l'accouchement.

L'équipe soignante de l'HMR a donc décidé de provoquer l'accouchement de M^{me} Sasseville le jour même, au plus tard le lendemain. Comme il n'y avait pas de place pour elle en salle d'accouchement, on l'a placée à l'étage postpartum pour la nuit. Durant la nuit, la tension artérielle de M^{me} Sasseville n'a été notée qu'une seule fois, peut-être un lire dans un rapport du protecteur du citoyen, et ce, même si la patiente avait des nausées. Le lendemain matin, la tension artérielle de M^{me} Sasseville était très élevée.

Erreur de traitement

Son état a dégénéré rapidement. Aux prises avec de violentes douleurs, M^{me} Sasseville a été mise sous morphine et amenée à la salle d'accouchement à 10h. Dans son rapport, la coroner Catherine Rudel-Tessier note qu'il s'est écoulé 90 minutes entre la visite du médecin à l'étage postpartum et le déplacement de M^{me} Sasseville à la salle d'accouchement.

L'accouchement a été pénible. La patiente vomissait à chaque contraction. Dempa est finalement né à 16h. M^{me} Sasseville était dans le coma. À 22h30, sa mort a été constatée aux soins intensifs. On a déterminé qu'une hémorragie cérébrale

massive en raison d'une prééclampsie en était la cause.

Un rapport incident-accident rédigé par l'HMR dans les jours suivants a confirmé que la mort de M^{me} Sasseville était due à une erreur de traitement et que l'équipe soignante avait omis d'appliquer le protocole prééclampsie. Selon la coroner, M^{me} Sasseville « n'a pas eu tous les soins que nécessitait son état ». « Les médecins ont sous-estimé l'importance de la tension artérielle et n'ont pas réagi assez vite ». « On peut se demander si une césarienne pratiquée dès le 13 août aurait pu la sauver », écrit la coroner.

Le protecteur du citoyen note également qu'une candidate à l'exercice de la profession d'infirmière était responsable de M^{me} Sasseville dans la nuit du 13 au 14 août et que les notes qu'elle a prises étaient insuffisantes. Le protecteur juge que l'accompagnement professionnel de la candidate infirmière a « manqué de rigueur ». « Votre conjointe aurait dû bénéficier d'une surveillance plus rigoureuse », écrit le protecteur.

Depuis cet incident, l'HMR a adopté un plan d'action pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise. La formation des infirmières est notamment visée. On a aussi revu les mesures de prise en charge de la prééclampsie selon le rapport du protecteur du citoyen.

En janvier 2010, Gondiel Ka a intenté une poursuite de 3,9 millions de dollars contre l'HMR.

Au début du mois, Marie-Claire Boivin, qui a soigné M^{me} Sasseville, s'est reconnue coupable de négligence devant le comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). La secrétaire du comité de discipline, Anne-Sophie Jolin, explique que la sanction sera déterminée au terme de quatre jours d'audience prévus en avril.

Quant à M. Ka, il explique vouloir informer les femmes du Québec de son histoire. « Je pense qu'au XXI^e siècle, des histoires comme la mienne ne devraient pas arriver », dit-il.

M. Ka reconnaît éprouver encore « beaucoup de colère » quand il pense aux événements. « Je n'accuse personne. Mais je sais que ma femme n'a pas eu les soins dont elle avait besoin », affirme-t-il. Même si la tragédie remonte à 2008, M. Ka explique que ses enfants, âgés de dix-neuf, quinze et deux ans et demi, vivent encore dans la douleur. « Ils ont des troubles d'adaptation. Aucun enfant ne devrait être privé de sa mère comme ça. Si elle était morte de façon naturelle, ça aurait été plus facile à accepter. Mais là, c'est difficile. »

EQUINOX LS

CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE SELON L'IIHS¹, ET FIER DE L'ÊTRE.

PRIX À L'ACHAT 25 799\$²

Comprenant le transport, taxe de climatisation, 1 000 \$ de crédit alternatif au programme d'options au choix et 750 \$ de rabais fidélité³.

RABAIS « DES GROS SOUS POUR VOTRE BAZOU » 1 050\$⁵

PRIX À L'ACHAT INCLUANT RABAIS 24 749\$²

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS

151\$³ 0\$

AUX DEUX SEMAINES DE MISE DE FONDS

OBTENEZ 1 000\$ D'OPTIONS AU CHOIX⁴

Faites votre choix d'options pour votre tout nouvel Equinox de Chevrolet. Toit ouvrant, système de navigation, sièges en cuir, lecteur DVD et bien plus encore.

offreschevrolet.ca

GM LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

5 ANS * GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR

160 000 KM * ASSISTANCE ROUTIÈRE * TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS PÉDÉS MOYENS EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

Adieu bazou

Programme canadien de recyclage des véhicules

Summerhill IMPACT

OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 1995 OU ANTERIEUR ET OBTENEZ JUSQU'À 2 300\$⁵

DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES **GROS \$OU\$** POUR VOTRE **BAZOU**

EN COLLABORATION AVEC ADIEU BAZOU. UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.

Adieu bazou

Programme canadien de recyclage des véhicules

Summerhill IMPACT

ÉLECTIONS 2009 À MONTRÉAL

Retards, absences... et budget respecté

KARIM BENESSAIEH

Par une délicieuse ironie, le bilan des élections de 2009 à Montréal, marquées ce soir-là par des retards dans la compilation des résultats, a été dévoilé hier... avec plusieurs mois de retard.

La raison: trois élections partielles en 2010 qui ont monopolisé l'équipe du greffier de la Ville, Yves Saindon, qui agit à titre de président des élections. « Des élections partielles, ça gruge le temps qui aurait pu être consacré à compléter le bilan », explique le porte-parole Pierre G. Laporte.

En 2009, pour la première fois en 11 ans, Montréal est revenu au mode traditionnel de scrutin. Après l'échec du vote électronique de 2005, il a fallu ouvrir deux fois plus de bureaux de vote, qui ont généré plus de 15 000 résultats qu'il a fallu compiler manuellement lors de la grande soirée électorale.

C'est à ce chapitre que les élections montréalaises, « l'événement électoral le plus complexe au Québec », selon le bilan officiel, ont connu leur part de difficultés. Les 90 téléphonistes de l'hôtel de ville ont notamment été débordés à partir de 21h30. Dans certaines écoles, les concierges ont refusé tout compromis et fermé leur école à 22h. Épuisés et las d'attendre, des travailleurs d'élection ont quitté le bureau de vote en fin de soirée sans transmettre leurs résultats.

« Le soir des élections, il y a eu des situations problématiques dans la compilation et la diffusion des résultats, reconnaît M. Laporte. Il y a peut-être à ce chapitre des choses à revoir en terme de formation de personnel, et en terme de trafic, de circulation des résultats. »

De façon globale, les élections de 2009 ont été « une opération réussie », précise le porte-parole. En aucun temps, la fiabilité des résultats n'a été mise en cause. Financièrement, on a même réussi à dépenser un demi-million de moins que le budget prévu, qui était de 11,9 millions.

Quant aux écueils dans la transmission des résultats, « on est encore à travailler des solutions dans l'optique de 2013 », dit M. Laporte.

Exit la cordonnerie et la sommellerie?

Québec songe à éliminer une vingtaine de programmes de formation professionnelle

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Une vingtaine de programmes d'études techniques et professionnelles pourraient bientôt ne plus être offerts au Québec, dont la cordonnerie, la sommellerie et les techniques équinées. C'est ce que révèle un document du ministère de l'Éducation que *La Presse* a obtenu.

Dans le cadre de la refonte des programmes de formation professionnelle, le gouvernement songe aussi à fusionner une cinquantaine de cours. La technique policière, la technique du milieu naturel et la formation de garde-chasse pourraient être regroupées pour créer un diplôme d'études collégiales en protection des territoires fauniques. Cette éventualité soulève beaucoup de questions dans le monde de l'éducation.

Depuis l'été dernier, le ministère de l'Éducation (MELS) procède à une importante refonte de l'enseignement professionnel dans le but de

coordonner l'offre de cours aux besoins du marché du travail. Le MELS a préparé un «plan d'optimisation» dans lequel il explique comment il veut revoir les 140 programmes de formations professionnelles et les 110 diplômes d'études collégiales (DEC) offerts actuellement.

dans un cours de «Production animale». Les techniques de comptabilité, de gestion de commerce, de gestion hôtelière, de gestion d'établissements de restauration et de commercialisation de la mode seraient regroupés dans un cours de «Gestion de commerces».

Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT), qui regroupe les syndicats d'enseignement, le MELS et les représentants du marché du travail. Le CNPEPT a pour mandat de conseiller Québec sur la refonte des cours. «Les décisions ne doivent pas se prendre en catimini. Les étudiants veulent être consultés», dit M. Bureau-Blouin.

«Oui, il faut recruter plus dans les secteurs en demande. Mais la formation professionnelle est une formation de base. Il ne faut pas seulement qu'elle réponde aux besoins du marché du travail.» Elle cite le cas de la cordonnerie: «On aura toujours besoin de cordonniers! Comment va-t-on les former s'il n'y a plus de formation?»

La vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE), Josée Scalabrini, explique que le MELS justifie l'élimination des cours de cordonnerie en disant que la demande est inexistante. «Mais au lieu d'éliminer la formation, il faudrait plutôt se demander pourquoi elle n'est plus populaire et voir quels sont les nouveaux besoins en lien avec ce métier», dit-elle.

Dans les mois à venir, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, fera une tournée des régions pour s'informer des besoins en formation professionnelle. Elle tiendra également en juin une rencontre ministérielle à ce sujet.

«On aura toujours besoin de cordonniers! Comment va-t-on les former s'il n'y a plus de formation?»

– Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires

On y apprend que «18 programmes d'études sont visés par une analyse de pertinence de leur maintien». Les diplômes de mécanique marine, de technique équine, de reprographie, de cordonnerie et de sommellerie, notamment, disparaîtraient. On pourrait en outre regrouper une centaine de cours afin d'offrir des «programmes plus génériques». Par exemple, les formations en production laitière, porcine et de bovins de boucherie, autrefois distinctes, seraient regroupées

Selon le document, la technique policière serait aussi associée à des cours de garde-chasse et de protection de la faune pour créer un cours de «Protection des territoires fauniques». «Dans ce cas précis, on nous a assuré que ça n'aurait pas lieu. Mais ça montre qu'on va très loin dans l'exercice de fusion des programmes», note Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Il ajoute que les élèves demandent depuis longtemps à siéger au

Inquiétudes en région

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Josée Bouchard, explique que les centres de formation professionnelle sont des «moteurs économiques» dans les régions, tout comme les cégeps.

Elle se questionne sur la pertinence de favoriser à tout prix les formations pour lesquelles il y a une demande sur le marché du travail. Elle déplore par exemple la possibilité que les techniques équinées, qui font vivre le cégep de La Pocatière, disparaissent sous prétexte que les perspectives d'emploi sont trop limitées.



Hausse vertigineuse des prix des aliments au Nunavik

Ottawa va revoir son programme de subventions Nutrition Nord

MARIE ALLARD

Ottawa est prêt à modifier le nouveau programme Nutrition Nord, qui a fait bondir le prix de plusieurs aliments au Nunavik et ailleurs dans le nord du Canada. «Les changements significatifs que nous pouvons faire sont de modifier les taux de subvention ou la liste d'aliments admissibles», a dit hier à *La Presse* John Duncan, ministre des Affaires indiennes et du Nord. Nous en discutons actuellement.

Déjà, à Val-d'Or vendredi dernier, le premier ministre Stephen Harper a assuré que «si des changements doivent être apportés, ils le seront», selon *La Presse Canadienne*.

Depuis le mois d'octobre, Ottawa ne subventionne plus l'envoi de conserves, de riz, de pâtes, de café, de couches et de savon dans les communautés isolées du nord du Canada. Seuls les aliments périssables ou particulièrement nutritifs sont toujours financés. Résultat: le prix du jus de tomate Heinz (1,36 L) a grimpé à 8,51 \$ à Kuujuaq.



Le ministre des Affaires indiennes et du Nord John Duncan affirme qu'Ottawa a cru à tort que les détaillants du Nunavik s'assureraient de commander assez de denrées par bateau pour couvrir les besoins de l'année.

Ce n'est pas tout: à compter du 1^{er} avril, Postes Canada cessera d'acheminer des aliments dans le Nord pour le gouvernement fédéral, ce qui fait grimper une autre explosion des prix. Les détaillants devront faire venir eux-mêmes les denrées par avion ou bateau.

Or, la glace ne cède le passage aux bateaux qu'en

été. «Nous n'avons pas eu le temps de nous organiser, de financer l'achat de stocks importants et de construire un entrepôt», a plaidé hier Eric Pearson, copropriétaire du magasin Newviq'vi de Kuujuaq.

Tant la régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik que l'Administration régionale Kativik ont

demandé que soit repoussée l'échéance du 1^{er} avril. «Je ne pense pas que nous puissions repousser le programme, mais nous regardons si nous pouvons faire autre chose d'utile», a répondu M. Duncan.

Un marchand contredit le ministre

Grâce à Nutrition Nord, «les aliments sains coûteront

moins cher dans le Nord, a fait valoir le ministre. Nous voulons orienter les choix des gens en nous assurant qu'ils achètent, par exemple, du jus d'orange plutôt qu'une boisson à l'orange. Et du fromage au lieu de Cheez Whiz.»

Or, même les prix des produits sains vont augmenter, selon M. Pearson. «À compter du 1^{er} avril, on devra payer 3 \$ le kilogramme en frais de transport aérien pour Kuujuaq et on ne recevra que 1,90 \$ en subvention pour les aliments les plus sains, a-t-il dit hier. On fournira 1,10 \$ le kilogramme de notre poche, alors qu'on payait 0,80 \$ le kilo avec l'ancien programme. Comment M. Duncan peut-il penser que ce sera moins cher?»

Des frais de transport en hausse le 1^{er} avril: c'est ce qui explique que le prix du lait maternisé pour bébé et du beurre d'arachide – toujours subventionnés par Ottawa – risquent d'exploser. Par contre, il est difficile de comprendre pourquoi le beurre d'arachide Kraft se vendait 17,69 \$ dès la semaine dernière à Arviat, au Nunavut, alors que Postes Canada en assurait toujours l'envoi.

Le comité parlementaire Affaires autochtones et Développement du Grand Nord recommandera ce programme de Nutrition Nord. «Nous sommes à l'écoute», a indiqué hier Michèle-Jamali Paquette, attachée de presse du ministre Duncan.

ACTUALITÉS

LOCK-OUT AU JOURNAL DE MONTRÉAL

Carbonneau refuse le blâme



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Claudette Carbonneau estime que sa gestion du conflit au *Journal de Montréal* est exempte d'erreur.

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Malgré les critiques qu'ont formulées des observateurs et des lock-outés, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que sa gestion du conflit au *Journal de Montréal* est exempte d'erreur. La seule faute qu'elle admet est le fait d'avoir dévoilé le résultat du vote de samedi dernier aux médias avant de l'annoncer aux syndiqués.

Il s'agit d'un bête problème de communication, indique-t-elle. « On est très, très désolés de ça. » Pour le reste, M^{me} Carbonneau ne reconnaît aucune erreur et estime avoir fait tout ce qu'il y avait à faire.

Les lock-outés voulaient moderniser le Code du travail, qui interdit à un tiers de travailler dans le local de l'employeur pour remplacer un syndiqué durant un conflit. C'est ce qu'on appelle la notion

d'établissement, instaurée en 1977, avant l'arrivée de l'internet. Le *Journal de Montréal* a contourné cette notion en recourant à des personnes qui envoyaient leur travail par ordinateur. Par exemple, une décision de la Commission des relations du travail a confirmé en janvier dernier que le *Journal* sous-traitait une partie de sa mise en page à Côté Tonic, une firme de Québec.

Comme les lock-outés, M^{me} Carbonneau disait vouloir changer la notion d'établissement. Mais certains observateurs l'accusent d'avoir plutôt nuï à ces discussions, de crainte que le patronat ne profite de la refonte du Code pour demander des amendements qui nuiraient aux syndicats. « C'est complètement faux, répond M^{me} Carbonneau. On peut ouvrir le Code du travail pour modifier un seul amendement. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé lors des récentes modifications. »

Le Conseil du patronat et la Fédération des chambres de commerce du Québec ont pourtant toujours clairement indiqué qu'ils profiteraient d'une refonte du Code pour présenter leurs demandes. L'automne dernier, le cabinet de la ministre du Travail, Lise Thériault, a même affirmé que le gouvernement n'ouvrirait pas le Code dans le seul « objectif de régler un conflit de travail ».

Malgré tout, M^{me} Carbonneau persiste à dire qu'une telle chose serait politiquement possible.

Une commission parlementaire extraordinaire s'est penchée le mois dernier sur la disposition antibrisers de grève. Hier, l'attaché de presse de la ministre Thériault, Harold Fortin, a expliqué que le sujet restait à l'étude, sans être en mesure de donner un échéancier. Interviewé à ce sujet vendredi dernier, le premier ministre Charest s'est contenté de dire qu'il fallait respecter la loi.

De retour du Sahara

En juillet 2009, des lock-outés se sont introduits de force dans les locaux de leur employeur. Cela leur a valu des mises en demeure. Claudette Carbonneau avait seulement réagi par voie de communiqué, plus d'une journée plus tard.

On le lui a reproché hier. « J'étais en avion, je revenais de vacances au Sahara, se défend-elle. Même les gens qui occupent une fonction importante ont droit à des vacances. »

Elle a rappelé que la CSN a injecté 7 millions pour aider les lock-outés tout en respectant l'autonomie de négociation du syndicat du *Journal de Montréal*. « De tous nos syndicats, celui qui est le plus jaloux de son autonomie, c'est celui du *Journal de Montréal*. »

M^{me} Carbonneau qualifie le règlement de samedi dernier « d'extrêmement décevant ». Mais en même temps, elle se félicite des « gains » depuis l'offre précédente de Quebecor, rejetée à 89,3 % en octobre dernier (la dernière a été acceptée à 64,1%). Le nombre de postes offerts est passé de 49 à 62, sur un total de plus de 250 postes avant le lock-out. Cela signifie qu'environ trois salariés sur quatre ne retrouveront pas leur emploi. « Nous avons aussi obtenu un redressement pour les régimes de retraite, et nous avons fait enlever la clause de non-concurrence qui interdisait de travailler pour *Rue Frontenac* ou un autre média (*La Presse*). »



RBC Banque Royale®



Votre banque au bout des doigts.

Voici la nouvelle application Services bancaires mobiles¹ RBC®

- Consultez le solde de votre compte
- Trouvez des succursales et des guichets automatiques près de chez vous
- Virez des fonds d'un compte à un autre
- Payez vos factures et plus encore



Textez « RBC » au 727222 pour obtenir un lien vous permettant de télécharger l'application Services bancaires mobiles RBC pour iPhone^{®1} ou BlackBerry^{®2}

Ou rendez-vous à rbc.com/banquefacile.

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du 2011-02-28

Quotidien	3 456	01 20
	4 4375	23 30 35
Ebanco	01 02 11 14 21	26 30 32 34 35
	37 39 43 47 48	51 52 65 66 69
Astro	Jour - Mois - Année - Signe	
	17	OCTOBRE 81 LION
Extra	3074221	

Un million \$ par année pendant 25 ans!
En vente jusqu'au 31 mars seulement.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Proxénète reconnu coupable d'agression sexuelle, de menaces de mort et de possession d'arme à feu

Ses textos le font sombrer

CAROLINE TOUZIN

Pour conserver son emprise sur une adolescente qu'il faisait travailler comme prostituée, Wodson Derisca l'inondait de textos. Les techniques d'intimidation du proxénète se retournent aujourd'hui contre lui.

L'homme de 30 ans a été reconnu coupable, hier, de proxénétisme, d'agression sexuelle, de menaces de mort et de possession d'une arme à feu prohibée, au palais de justice de Montréal.

Le juge Gilles Cadieux de la Cour du Québec a lu quelques-uns des messages texte au moment du verdict: «Tu voulais être ma *bitch*. Moi, je suis ton *pimp*. Ça va rester comme ça.» Ou encore: «Arrange-toi pour faire du *bread* (de l'argent, NDLR).»

La victime a rencontré le proxénète, qui se faisait

appeler Alan, alors qu'elle avait 16 ans. Elle a vécu une courte lune de miel. Pendant quelques semaines, il lui a payé une chambre de motel et des repas sans rien lui demander en retour. Puis il l'a convaincue de danser nue dans un bar pour rembourser sa dette.

travaillé au bar Le Faucon bleu, à Beauharnois, en plus de recevoir des clients dans des motels de Montréal et dans un logement loué par le proxénète.

Au procès, le propriétaire du Faucon bleu, René Thibert, a témoigné de l'autorité qu'exerçait Derisca sur

rapportait pas suffisamment d'argent.

Textos abondants

La police a saisi quelque 140 pages de textos dans lesquels il est notamment question de cette dette. Lorsque l'adolescente lui a fait comprendre qu'elle en

dissuader de se prostituer. Il voulait la convaincre de se recycler dans la vente de stupéfiants. Il a également nié être le propriétaire du revolver saisi chez lui.

Le juge Cadieux n'a pas cru l'essentiel de son témoignage. Il l'a toutefois acquitté de deux chefs de séquestration et d'avoir incité une mineure à se prostituer parce qu'il n'était pas convaincu hors de tout doute raisonnable que la victime avait commencé à se prostituer sous les ordres de Derisca.

Tiré à quatre épingles, l'accusé n'a pas bronché au moment du prononcé du verdict. Il doit retourner devant le tribunal le 24 mars. Il est passible d'une peine minimale de cinq ans de prison. Aux yeux du procureur de la Couronne, M^e Jean-Denis Gerols, il ne fait aucun doute que Derisca est un «proxénète professionnel».

Le juge Gilles Cadieux de la Cour du Québec a lu quelques-uns des messages texte au moment du verdict: «Tu voulais être ma *bitch*. Moi, je suis ton *pimp*. Ça va rester comme ça.» Ou encore: «Arrange-toi pour faire du *bread* (de l'argent, NDLR).»

L'adolescente s'est retrouvée au bar Sweet Dreams, non loin de la petite municipalité de Huntingdon, où elle devait avoir des relations sexuelles avec les clients. Ses revenus (1000\$ par jour) allaient dans les poches du proxénète.

De l'automne 2008 au mois de mars 2009, elle a surtout

l'adolescente. C'est lui qui se chargeait de l'horaire de travail et du transport de la jeune fille. Elle lui remettait l'essentiel de ses revenus, mais sa dette envers lui grimpeait sans cesse – elle est passée de 4000\$ à 36 000\$ au fil des mois. Derisca n'hésitait pas à la frapper lorsqu'elle ne

avait assez de cette vie d'esclave sexuelle, Derisca l'a menacée de la tuer et de tuer ses parents.

Au cours du procès de deux semaines, l'accusé, défendu par M^e Clément Monterosso, a soutenu qu'il ignorait que la victime était mineure. Il a juré qu'il avait tenté de la



VENDETTA ENTRE UN AVOCAT ET SA CLIENTE

Le Barreau poursuivi pour 550 000 \$

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

«Si tous les dossiers sont gérés de la même manière, je me demande à quoi sert le Barreau du Québec. Il ne protège pas le public!»

Dolia Ivanov, résidente de Dollard-des-Ormeaux, a intenté une poursuite civile de 550 000\$ contre l'ordre professionnel, qu'elle accuse d'avoir «fait preuve d'incurie et d'une insouciance grave» lorsqu'elle a porté plainte contre son ancien avocat, André Simard.

Seize ans se sont écoulés entre le moment où la femme d'affaires a alerté le Barreau, en 1991, et celui où le syndicat a traîné M^e Simard devant son Comité de discipline. L'avocat se trouvait pourtant en conflit d'intérêts «on ne peut plus patent» et mitraillait son ancienne cliente de recours abusifs.

«Les gens du Barreau avaient toutes les informations en main. Ils savaient ce qui se passait et ils ont décidé de ne rien faire», a témoigné M^{me} Ivanov devant la Cour supérieure, hier matin, alors que débutait le procès.



PHOTO IVANOV DEMERS, LA PRESSE
Dolia Ivanov reproche son laxisme au Barreau. «On me disait que la plainte suivait son cours normal. Si 16 ans c'est un délai normal, qu'est-ce qui ne l'est pas? Un siècle?» a-t-elle demandé hier lors de son témoignage en cour.

«Ça prenait souvent des mois avant qu'on me rappelle, a-t-elle précisé en entrevue. Parfois, on ne me rappelait pas du tout. Je suis même allée sur place à plusieurs reprises, en vain.»

«On me disait que la plainte suivait son cours normal. Si 16 ans c'est un délai normal, qu'est-ce qui ne l'est pas? Un siècle? S'ils étaient intervenus à temps, la vie de ma famille n'aurait pas été gâchée.»

Des honoraires de 500 000\$

Dolia Ivanov a par ailleurs dépensé 300 000\$ en honoraires d'avocat pour se défendre contre la guérilla de M^e Simard. Puis 200 000\$ pour le poursuivre à son tour en dommages et intérêts (avec succès). Ce sont les sommes qu'elle réclame aujourd'hui au Barreau. «Si le Barreau avait réagi dès 1991, cela aurait mis fin aux abus et je n'en serais pas arrivée là», explique-t-elle.

Tout a commencé à Pierrefonds à l'occasion d'une dispute entourant un projet immobilier de plusieurs millions. En 1988, André Simard présente un autre de ses clients à M^{me} Ivanov, pour qu'il investisse avec elle. Mais les choses tournent mal et la guerre éclate entre les deux nouveaux associés. M^e Simard choisit son camp.

Même s'il a déjà facturé plus de 100 000\$ en honoraires à M^{me} Ivanov, il se ligue avec son autre client et organise une vendetta.

Pendant cinq ans, M^{me} Ivanov a fait face à une «meute», a reconnu la Cour supérieure dans une décision rendue en 2004. Les gestes des deux hommes étaient «carrément inacceptables, inexcusables, inqualifiables», a précisé la juge Nicole Morneau, qui parle d'une «mesquinerie choquante et imméritée». À ses yeux, ils ont clairement abusé du système dans l'espoir d'«épuiser» (M^{me} Ivanov), au moins financièrement.

Conflit d'intérêts

Un avocat ne peut se retourner ainsi contre un ancien client sans se placer dans un conflit d'intérêts «on ne peut plus patent», a aussi écrit la juge, convaincue que M^e Simard a commis plusieurs fautes déontologiques.

Elle l'a donc condamné à verser près de 1,5 million à M^{me} Ivanov, plus les intérêts. Mais il a fallu attendre encore quatre ans avant que

le Conseil de discipline du Barreau le sanctionne.

En décembre 1998, le Conseil a finalement condamné M^e Simard à une amende de 3000\$, en expliquant qu'il s'était bel et bien placé en situation de conflit d'intérêts et avait adopté une attitude «déplorable», mais qu'il ne représentait «pas un risque pour la protection du public».

Le Barreau ne fera pas de commentaires tant que le processus judiciaire est en cours. Dans sa défense écrite, il affirme qu'il a bien agi et que M^{me} Ivanov était d'accord pour différer le traitement de sa plainte – ce que la principale intéressée nie totalement.

«Ils affirmaient qu'ils ne pouvaient rien faire tant qu'il y avait des poursuites civiles en cours. Que pouvais-je faire? Leur envoyer des huissiers?» a dit-t-elle.

«On lance qu'on apprend de nos erreurs. Si la Cour affirme qu'ils en ont fait une, peut-être que d'autres gens ne perdront pas 20 ans de leur vie comme je l'ai fait.»

ACTUALITÉS

Tensions syndicales à la STL

La police enquête sur une dispute survenue entre chauffeurs et dirigeants syndicaux

CAROLINE TOUZIN

Le climat de travail est tendu à la Société de transport de Laval (STL). Un chauffeur, membre du bureau syndical, vient d'être suspendu à la suite d'un incident violent survenu mercredi soir dernier dans la salle des employés du métro Cartier. La police et la STL ont ouvert une enquête.

Ce soir-là, une poignée de chauffeurs en pause dans la salle des employés discutaient du travail de leurs dirigeants syndicaux. Certains se montraient critiques de l'entente intervenue en janvier dernier pour le renouvellement de la convention collective.

L'un des chauffeurs aurait alors composé le numéro de téléphone du bureau du syndicat, puis laissé son appareil ouvert afin que les dirigeants entendent la teneur des discussions. Tout cela, à l'insu de ceux qui étaient en train de les critiquer. Le bureau du syndicat n'est pas situé dans le même immeuble.

Une vingtaine de minutes plus tard, trois dirigeants du

syndicat, dont le président, auraient surgi dans la salle des employés pour s'en prendre à l'un des chauffeurs qui avaient tenu des propos critiques à l'endroit du syndicat. « Ça gueulait fort. Les membres du bureau syndical sentaient l'alcool. Il y en a un qui a menacé l'un des chauffeurs de lui régler son

laquelle s'est violemment heurtée contre la table, toujours selon les témoins. Elle est en arrêt de travail depuis.

La police de Laval, qui a été appelée sur les lieux, confirme qu'une enquête est en cours dans une affaire de voies de fait survenue au métro Cartier. Le sergent Daniel Guérin ne

de l'enquête policière. « On a entendu parler de situations d'intimidation. Chaque cas est étudié et on agit en conséquence », a indiqué la porte-parole de la STL, Marie-Céline Bourgault.

De son côté, le président du syndicat, Richard Ouimet, indique être « à 100 % » der-

Un autre membre du comité de direction, Serge Coderre, a été accusé de voies de fait et de menaces l'automne dernier à la suite d'une dispute avec un représentant de la CSN.

L'été dernier, le bureau du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STL voulait se désaffilier de la Fédération des employés et employées des services publics de la CSN (FEPP-CSN) pour se joindre au Syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ. Le 19 août, des représentants de la CSN ont rencontré des chauffeurs de la STL sur leur lieu de travail pour les convaincre de n'en rien faire, ce qui a déplu aux dirigeants syndicaux. C'est alors qu'une dispute a eu lieu entre M. Coderre et un représentant de la CSN. L'homme de 60 ans a plaidé non coupable et doit retourner en cour le mois prochain. L'automne dernier, les chauffeurs d'autobus de la STL ont voté dans une proportion de 87,9 % pour quitter la CSN et se sont joints au SCFP-FTQ.

« Le syndicat ne tolère pas la critique. Si on parle contre lui, on est intimidé et harcelé. Après ce qui est arrivé mercredi soir, j'ai peur d'aller travailler. » - Un chauffeur de la STL

cas», ont raconté des témoins de la scène à *La Presse*.

Une chauffeuse a alors demandé à ses collègues de la laisser souper en paix. Comme ces derniers continuaient de se disputer, elle a convaincu le chauffeur qui venait d'être menacé de sortir du local. Ce collègue est sorti, suivi par le président du syndicat.

Or, avant de sortir à son tour, un autre membre du bureau du syndicat a donné un coup de pied sur le dossier de la chaise de la chauffeuse,

confirme pas le nom du suspect puisqu'il n'est toujours pas inculqué.

« Le syndicat ne tolère pas la critique. Si on parle contre lui, on est intimidé et harcelé. Après ce qui est arrivé mercredi soir, j'ai peur d'aller travailler », nous a dit l'un des chauffeurs.

La STL dit prendre cette situation au sérieux. Le chef syndical soupçonné de voies de fait a été suspendu au lendemain de l'incident en attendant les conclusions

rièr son collègue. Il a refusé de commenter l'incident, préférant attendre la fin de l'enquête policière. M. Ouimet balaie d'un revers de main les allégations d'intimidation: « Notre comité de direction en est à son troisième mandat. On n'a forcé personne à voter pour nous. C'est plus facile d'appeler les journalistes que de venir aux rencontres syndicales. »

Ce n'est pas la première controverse qui secoue le syndicat des chauffeurs d'autobus de Laval depuis quelques mois.

Procès d'un homme qui aurait fait venir de faux réfugiés au Canada

CHRISTIANE DESJARDINS

Croyant venir légalement au Canada comme immigrant en 2009, un jeune homme de Moldavie, Alexandre Popa, affirme avoir été contraint de mentir sur son passé, une fois ici, pour obtenir le statut de réfugié. C'est Yafim Goikhberg, vague consultant en immigration, qui lui a dit quoi dire et quoi faire.

C'est ce qui se dégage du témoignage que M. Popa a rendu hier au procès de Goikhberg. L'homme de 45 ans est jugé devant jury. Il est accusé sous une vingtaine de

chefs de fraude, de vol, d'emploi de documents contrefaits et d'extorsion à l'endroit de huit personnes, toutes originaires de l'Europe de l'Est. Les faits se seraient déroulés entre 2006 et 2009. Même si le procès en est à sa troisième semaine, ce n'est qu'hier que le jury a pu entendre une victime. L'accusé, qui se défend lui-même, a contre interrogé pendant des jours les deux premiers témoins, un policier et une agente des Services frontaliers.

Fausse histoire

Âgé de 24 ans, M. Popa affirme qu'il a quitté son pays

en juin 2009 après avoir fait affaire avec une entreprise d'immigration trouvée sur l'internet. On lui proposait de venir travailler au Canada. On lui demandait 7000\$ pour les services d'immigration. À son arrivée à l'aéroport Montréal-Trudeau, il a été accueilli par M. Goikhberg, qui l'a installé dans un confortable appartement de trois pièces à Lachine et a pris les 7000\$. Au cours des jours suivants, M. Goikhberg a emmené M. Popa au bureau de l'aide sociale, à l'immigration et à la Banque Canada Trust, pour lui ouvrir un compte. M. Goikhberg lui aurait demandé

de ne pas poser de questions et de faire ce qu'il disait, sinon il serait expulsé. Il lui aurait remis des documents, dont un permis de conduire russe, alors que M. Popa n'avait pas de permis de conduire. M. Popa a signé les documents, qui donnaient de faux renseignements.

« Oublie la Moldavie, oublie ton passeport. Maintenant, tu t'appelles Christian Alexandre et tu viens de Russie. Tu dis que tu avais des problèmes avec la police là-bas parce que tu étais en opposition avec le président, » lui aurait dit M. Goikhberg. M. Popa affirme qu'il a obéi parce qu'il ne comprenait pas bien ce qui se passait, qu'il ne parlait pas la langue et qu'il avait peur. Trois autres personnes, apparemment dans la même situation, sont venues habiter avec lui dans l'appartement, a-t-il raconté.

M. Popa soutient qu'il n'a jamais empêché l'aide sociale lui-même et prétend que c'est l'accusé qui gérait son compte en banque. M. Popa espérait obtenir un permis de travail, qu'il n'a pas eu. À l'automne 2009, il a été convoqué à l'immigration, où on s'était rendu compte que les documents étaient faux. Il a été détenu de septembre à décembre 2009.

Le procès, qui avance lentement, se poursuit aujourd'hui et devrait durer encore plusieurs semaines. Ce qui n'arrange rien, l'accusé, qui est au Canada depuis 17 ans, exige la présence constante d'un interprète russe, qui doit tout traduire. Pourtant, M. Goikhberg semble avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais puisqu'il lui arrive de répondre avec la traduction et même de corriger l'interprète.



Migraines fréquentes?

Vous pourrez être admissible à une étude de recherche si vous remplissez les conditions suivantes:

- 18 ans minimum
- Diagnostic de migraines
- Avez déjà eu une migraine avec aura
- 3 migraines par mois minimum
- Essai d'au moins 2 médicaments quotidiens pour la migraine

La participation à l'étude est gratuite.

Appelez sans attendre pour voir si vous êtes admissible : Institut de Cardiologie de Montréal

1-888-219-4113 #2032

Ou allez sur le site www.primatrial.com

EN BREF

Contre la croisade du maire de Saguenay

Les membres du collectif Citoyens pour la démocratie à Saguenay lancent leur contre-attaque en publiant sur sa page Facebook une courte vidéo d'environ 90 secondes intitulée « Pas en mon nom, M. le maire ! » Ils assisteront aussi à la séance du conseil municipal du lundi 7 mars, à la salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière, afin de passer leur message. « Même s'il a reçu 80 % d'appuis à la dernière élection, les citoyens n'ont pas voté pour ses convictions religieuses ou pour qu'il

se batte pour la prière », explique Éric Dubois, l'un des porte-paroles du collectif. Au total, 16 personnes s'expriment dans la vidéo. Par ailleurs, les citoyens continuent d'envoyer des dons au maire. Après deux semaines, les dons ont atteint la somme de 115 000\$.

- Le Quotidien

Les médecins résidents sur le web

La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) lance une campagne publicitaire virtuelle afin de faire accélérer les négociations pour le renouvellement de la conven-

tion collective. Dans une vidéo diffusée sur le site www.relevantsante.ca, on peut lire que les 3000 médecins résidents du Québec sont les moins bien payés au Canada. On mentionne qu'ils effectuent des gardes de 24 heures par jour dans les hôpitaux et qu'ils travaillent en moyenne 72 heures par semaine. Outre une hausse des salaires de 11,25 %, les résidents veulent réduire les gardes de 24 à 16 heures. Une rencontre de négociations avec le gouvernement aura lieu le 9 mars prochain. - Ariane Lacoursière

Colombie-Britannique : deux Québécois passent la nuit en montagne

Deux jeunes raquetteurs québécois ont été retrouvés sains et saufs hier après avoir passé la nuit à l'extérieur dans une région montagneuse du sud-est de la Colombie-Britannique. Les deux touristes dans la vingtaine se seraient égarés dimanche en fin de journée en dehors des sentiers balisés de la station de ski Whittewater, près de la municipalité de Nelson. Des employés de la station de ski ont alerté la GRC vers 18h30 dimanche. Les raquetteurs ont finalement été retrouvés vers 14h00 hier, après un survol de la région en hélicoptère et une battue. Selon la GRC, ils étaient « en assez bonne condition physique ». - Daphné Cameron



VIEUX-QUÉBEC

Surclassement en Suite Supérieure

Spécial Relâche
Réservez pour un séjour entre le 21 février et le 10 mars 2011.

à partir de **129\$** + LE 48 SAINT-PAUL
pour 2 personnes incluant le stationnement

LE PORT-ROYAL
hôtel & suites

1.866.417.2777
www.leportroyal.com



PLUS DE :) AUX 100 KM

» La très économique smart fortwo 2011. Offerte à partir de 177\$ par mois en location 48 mois, avec un versement initial de 1 495 \$, un taux à la location de 3,9% et une faible consommation de carburant. Prix total de 15 485 \$.

Le prix total incluant le PDSF de 13 990 \$ plus les frais de transport et de préparation de 1 295 \$, les frais du RDPRM de 85 \$, la taxe sur la climatisation de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$. TPS et TVQ en sus.

lasmart.ca

smart - une marque de Daimler

Renseignez-vous au sujet de notre EXPÉRIENCE DE 24 MOIS!

© smart Canada, une division de Mercedes-Benz Canada Inc., 2011. * Offre de location basée sur le nouveau modèle 2011 de la smart fortwo pure, proposée uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit pendant une durée limitée. Les trois premières mensualités sont supprimées (jusqu'à un maximum de 750 \$ incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et de financement. Exemple de location basé sur un paiement de 177 \$ (avant taxes) par mois pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 1 495 \$, dépôt de garantie de 200 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 13 990 \$. Taux annuel à la location de 3,9%. Obligation totale: 8 672 \$. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 \$ par km supplémentaire). Les frais de transport et de préparation de 1 295 \$, la taxe sur la climatisation de 100 \$, les frais du RDPRM de 85 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$ sont maintenant compris dans le versement initial et le prix d'achat final. Frais d'immatriculation, d'assurance, TPS, TVQ, « éco-prélèvement » (le cas échéant) et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire) en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Rendez-vous à votre Centre smart pour en savoir plus ou composez le 1-877-627-8004 pour joindre le centre de service à la clientèle de la Division smart Canada. L'offre se termine le 31 mars 2011.

Accusation de fraude électorale contre le Parti conservateur

Un simple débat administratif, juge le gouvernement Harper

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le gouvernement Harper a qualifié hier de simple débat administratif les accusations de fraude électorale qu'a portées Élections Canada contre le Parti conservateur, la semaine dernière.

Mais les partis de l'opposition avaient une lecture tout à fait différente de l'affaire. Pour eux, il s'agit d'un affront à la démocratie, cautionné par le premier ministre lui-même.

« C'est un *pattern* », a dénoncé le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, hier, à la reprise des travaux parlementaires. « Quand ce gouvernement fait face à des questions difficiles, il ferme le Parlement. Quand un ministre induit la Chambre en erreur, le premier ministre se lève et l'applaudit. Quand des employés du parti font face à des accusations criminelles sérieuses, il décrit cela comme un simple débat avec Élections Canada. »

Le chef du NPD, Jack Layton, a même dit que ces accusations rendaient « de plus en plus difficile d'appuyer un gouvernement quand il ne respecte pas les normes démocratiques ». Il n'est toutefois pas



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Lors de la campagne électorale de 2005-2006, le parti de Stephen Harper aurait détourné certaines dépenses en publicité dans les comptes des associations de circonscription.

allé jusqu'à promettre de voter contre le prochain budget.

Cinq ans d'enquête

Après cinq ans d'enquête,

Élections Canada a porté la semaine dernière des accusations de fraude électorale contre quatre organisateurs du Parti conservateur, dont

deux sénateurs. Il s'agit d'accusations pénales et non criminelles. Un verdict de culpabilité expose les fautifs à payer plusieurs milliers de

dollars d'amende, voire à une peine de prison.

Au centre du litige: une pratique des troupes de Stephen Harper lors de la campagne électorale de 2005-2006, selon laquelle le Parti conservateur aurait détourné certaines dépenses en publicité dans les comptes des associations de circonscription.

Selon Élections Canada, la manœuvre aurait permis au Parti conservateur de dépenser environ 1 million de dollars de plus que la limite permise.

Parmi les personnes accusées se trouve le sénateur Doug Finley, architecte des dernières victoires électorales conservatrices et mari de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley. Comme le premier ministre Harper était absent de la période de questions, hier, c'est son secrétaire parlementaire, Pierre Poilievre, qui s'est levé pour répondre au barrage de questions des partis de l'opposition.

« C'est une question administrative, a lancé le député. C'est un débat entre nous, le Parti conservateur, et Élections Canada depuis cinq ans. Heureusement, la Cour fédérale a déjà rendu un jugement lié à cette question en faveur du Parti conservateur et contre Élections Canada. »

Le jugement évoqué par M. Poilievre ne portait pas sur la légalité du processus, mais sur le remboursement de dépenses électorales engagées par des candidats impliqués dans le litige. Élections Canada a en outre porté cette cause en appel.

RÉSIDENTIE DE STEPHEN HARPER

Un homme arrêté après une menace d'attentat à la bombe

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La résidence officielle du premier ministre Stephen Harper a été la cible d'une menace d'attentat à la bombe, dans la nuit de dimanche à hier, à Ottawa.

La police de Gatineau a arrêté un homme de 35 ans, hier, quelques heures après que l'appel de menace eut été fait. Julie Morel, porte-parole de la GRC, a toutefois indiqué qu'aucune bombe ne se trouvait au 24, promenade Sussex.

Les policiers ont retracé l'appel jusqu'à un appartement de Gatineau grâce à la technologie de positionnement par satellite (GPS).

Le lieutenant Yves Comtois, de la police de Gatineau, a expliqué que l'occupant du logement était agressif et avait projeté des objets divers en direction des policiers. M. Comtois a précisé que l'homme était bien connu de ses services. Il a été arrêté après qu'un mandat eut été lancé, vers 6h.

Le suspect, dont le nom n'a pas encore été révélé, devra faire face à des accusations de voies de fait et de menaces en raison de son comportement à l'arrivée des policiers.

EN BREF

G20: McGuinty refuse toujours une enquête publique sur la police

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a réitéré hier son refus de lancer une enquête publique sur les opérations policières effectuées dans le cadre du sommet du G20 de Toronto, en juin dernier. M. McGuinty a fait valoir que cinq enquêtes de moindre ampleur sont déjà en cours. Elles feront appel à plusieurs experts et présenteront des points de vue indépendants, a-t-il plaidé. Le premier ministre a reconnu avoir visionné certains enregistrements vidéo de la répression des manifestants qui ont émergé récemment, mais a refusé de les commenter.

— La Presse Canadienne

Ce document est affecté au moyen d'un processus qui contient des informations détaillées imprimées au sujet des services du Fonds de solidarité FTQ. Ce peut se passer une erreur de prospection au bureau du Fonds ou sur son site Internet. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement.

MONTRÉAL
8717, rue Berri, rez-de-chaussée
1080, côte du Beaver Hall, bureau 1101

BROSSARD
4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

LAVAL
1800, boul. Le Corbusier, bureau 102

PIERREFONDS
4563, boul. Saint-Charles

POINTE-AUX-TREMBLES
13515, rue Sherbrooke Est

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 9h à 17h

**+30%
D'ÉCONOMIES
D'IMPÔT**

En cotisant à un REER du Fonds de solidarité FTQ, vous investissez dans des entreprises québécoises comme Juste pour rire et faites tourner l'économie d'ici.

1 800 567-FONDS
fondsftq.com

FONDS
de solidarité FTQ

ACTUALITÉS

MASCOCUCHE

Un membre de la garde rapprochée du maire part

DAPHNÉ CAMERON

Un membre de la garde rapprochée du maire de Mascouche quittera bientôt son poste. Le conseil municipal a voté hier pour mettre un terme au contrat de Claude Lachapelle, chef de cabinet du maire Richard Marcotte.

Ses deux attachés politiques, Nathalie Bougie et Dominic André Le Page, gardent toutefois leur emploi pour le moment. Comme l'a récemment rapporté *La Presse*, des discussions ont déjà été entamées pour fixer les conditions de résiliation de leurs contrats, qui viennent à échéance à la fin de 2011.

Lors d'un point de presse, le maire Marcotte a nié que ce sont les conseillers indépendants du conseil qui ont poussé M. Lachapelle vers la sortie.

« Il a volontairement voulu le faire, correct? Il est certain qu'il y avait des restrictions budgétaires que l'on voulait faire, mais dans le contexte, il a personnellement décidé de partir. C'était volontaire, ce n'est pas un lynchage, il a eu une proposition. »

M. Marcotte a également déclaré que M. Lachapelle ne serait pas remplacé. « On va continuer à trois, ça va bien aller, il n'y a pas de problème », a-t-il affirmé.

Séance calme

Pour la première fois depuis la diffusion d'un reportage faisant état des liens étroits entre le maire et un entrepreneur en construction de la région à l'automne dernier, la séance du conseil municipal s'est déroulée dans le calme. Le maire était de retour devant ses électeurs notamment pour présenter et adopter le budget 2011 de la municipalité.

Lors de la période de questions, des citoyens se sont



Le maire de Mascouche, Richard Marcotte, perdra bientôt son chef de cabinet, Claude Lachapelle. M. Marcotte a dû répondre aux questions de ses concitoyens, hier soir, à l'occasion de la séance extraordinaire du conseil.

succédé au micro pour interroger le maire sur les dernières révélations à son sujet dans les médias.

Il y a quelques semaines, un reportage de Radio-Canada a affirmé que le maire aurait fait un voyage en Suisse avec les actionnaires d'une société à numéro engagée dans le projet Cité de la Gare.

« Êtes-vous allé en Suisse, oui ou non? » a demandé Francis Tremblay, jeune citoyen.

Le maire n'a pas clairement répondu à cette question. « Ces interrogations n'ont rien à voir avec le budget, a affirmé le maire. Ce n'est pas

sérieux, en comparaison au budget. »

En janvier, *La Presse* a révélé que la Ville de Mascouche versait à l'entreprise Transport & Excavation Mascouche 650\$ par borne, par saison, pour déneiger une partie des bornes d'incendie de la ville. Une somme jusqu'à 65 fois plus élevée que ce que paient les principales villes du Québec.

L'avocat Stéphane Handfield, ex-candidat de l'opposition aux dernières élections municipales, s'est présenté au micro pour demander au conseil s'il était conscient d'avoir approuvé de telles dépenses. Le conseiller municipal Donald Mailly a

affirmé que le contrat de déneigement à Mascouche était un contrat global et que le conseil l'avait étudié dans son ensemble. « On ne regarde pas tous les éléments », a-t-il répondu.

Pétition

Lors de la séance, un groupe de citoyens, la Coalition des gens engagés dans l'avenir de Mascouche, a annoncé qu'il comptait déposer une pétition pour exiger la démission du maire. À partir de jeudi, les citoyens pourront apposer leur signature en ligne. La pétition devrait être déposée devant l'Assemblée nationale avant l'ajournement des travaux en juin.

« Mascouche est la risée du Québec », a affirmé en point de presse Gilles Patenaude, président de la Coalition des gens engagés dans l'avenir de Mascouche. « Quantité de personnes veulent venir travailler à Mascouche pour déneiger nos bornes d'incendie et faire fortune... Nous voulons que nos voix soient entendues jusqu'à l'Assemblée nationale et que le ministre responsable du dossier, Laurent Lessard, prenne les moyens nécessaires pour nous débarrasser d'un maire devenu une nuisance pour la réputation et l'avenir de notre municipalité. »

LA PRESSE

PARTENAIRE DU SUCCÈS
DE SES ANNONCEURSOUVERTURE OFFICIELLE DU BUREAU
DES VENTES DU PROJET SAX VILLE DE
MONT-ROYAL PAR LE GROUPE KEVLAR!

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Récemment, avait lieu l'inauguration officielle du bureau des ventes des phases 2, 3 et 4 du projet immobilier résidentiel SAX situé sur la rue Plymouth à ville de Mont-Royal. C'est en teintant de rose le bureau des ventes du 2457, chemin Lucerne que le constructeur immobilier Groupe KEVLAR a voulu souligner son engagement à remettre 1 000 \$ de son profit par unité vendue à la Fondation du cancer du sein du Québec, pour un total approximatif de 200 000 \$! Avec la pré-ouverture du bureau des ventes à la mi-décembre, c'est plus de 10 000 \$ qui a été amassé jusqu'à présent pour la cause. Une belle opportunité pour joindre l'utile à l'entraide.

Forts de leur synergie, le président du Groupe KEVLAR, René Bellerive, et le coprésident Philippe Morin dirigent aujourd'hui une équipe de 225 employés qui s'affairent avec succès depuis près de 15 ans dans les domaines de l'immobilier résidentiel, commercial et industriel.



Kevlar ou l'art de repenser l'immobilier.



Dans l'ordre habituel, le maire de Ville de Mont-Royal, M. Philippe Roy, et M. René Bellerive, président et co-fondateur du Groupe Kevlar.

SAX

CONDOMINIUM • VILLE DE MONT-ROYAL

Fin de la querelle judiciaire entre Bellemare et Charest

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Ce n'est peut-être pas le début de l'amitié, mais c'est la fin de la guerre. Marc Bellemare et Jean Charest ont convenu d'abandonner leurs poursuites réciproques.

Mercredi dernier, l'ex-ministre de la Justice a proposé la paix judiciaire au premier ministre Charest. Selon l'entente, chacun abandonnait sa poursuite en diffamation. M. Bellemare s'engageait en outre à retirer sa requête en nullité contre la commission Bastarache et le gouvernement.

Son offre a été acceptée. «Je considère que les Québécois ont assez payé et je pense que le premier ministre du Québec devrait dorénavant accorder tout son temps et toute son énergie à la conduite des affaires», a expliqué Marc Bellemare par voie de communiqué, hier en fin d'après-midi.

La commission Bastarache a coûté environ 5 millions. Au lendemain de l'exercice, la majorité des Québécois sondés continuaient de croire la version de Marc Bellemare, même si le commissaire ne la jugeait pas fondée.

M. Charest souhaitait passer à autre chose, a dit hier une source proche de lui. Au dépôt du rapport Bastarache, le premier ministre s'était déjà plaint d'avoir vécu «une des années les plus difficiles de (sa) vie». Il estime que le rapport Bastarache et le Directeur général des élections ont déjà confirmé sa version des faits, et il souhaite mettre l'épisode derrière lui.

Long feuilleton

Les hostilités ont commencé au printemps dernier. M. Bellemare a dit avoir subi l'influence indue de collecteurs de fonds du Parti libéral du Québec pour nommer des juges. M. Charest a répliqué en déclenchant la commission Bastarache et en poursuivant son ancien ministre pour 700 000 \$ en dommages et intérêts. Il a assuré qu'il assumerait lui-même ses frais juridiques et donnerait l'argent éventuellement gagné à des œuvres de charité.

Marc Bellemare a répliqué en septembre avec une contre-poursuite de



PHOTO ÉRICK LABBÉ, ARCHIVES LE SOLEIL

«Je considère que les Québécois ont assez payé», a dit Marc Bellemare. Quant à Jean Charest, une source proche a indiqué qu'il souhaitait passer à autre chose.

900 000 \$. Il a même piqué le premier ministre en essayant d'invalidier sa poursuite sur un détail technique. Elle était inscrite au nom de Jean Charest. Or, s'est plu à rappeler l'avocat de M. Bellemare, M. Charest est inscrit au Barreau sous son prénom de baptême, John James. M. Bellemare a aussi intenté une requête en nullité contre la commission Bastarache.

Mais même s'il abandonne maintenant ses poursuites, M. Bellemare ne change pas d'opinion. Ni de ton. «Les Québécois ont été à même de tirer leurs conclusions sur la commission Bastarache. Après avoir suivi ce cirque pitoyable en direct à la télévision, ils ont désavoué le commissaire, ses procédés et ses convictions», a-t-il raillé hier.

Il dit ne rien regretter. «J'ai dit la vérité et c'est l'intérêt public que j'ai choisi de servir. Et je continuerai d'exprimer mes opinions sur la conduite des affaires de l'État comme c'est le droit fondamental de tout citoyen dans une démocratie.»

TVA ET V

Les tribunaux tranchent en faveur des redevances

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Le CRTC a le droit d'accorder des redevances sur la facture du câble aux réseaux de télé généralistes comme TVA et V, a tranché la Cour d'appel fédérale dans une décision partagée rendue hier.

Les distributeurs comme Bell, Rogers et Shaw contestaient le pouvoir du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'imposer un cadre de négociations pour permettre de telles redevances. Leur argument? La Loi sur le droit d'auteur l'interdirait. Deux des trois juges fédéraux responsables du dossier leur ont donné tort. «Rien dans cette loi n'empêche le CRTC d'adopter le régime de redevances», écrit le juge Karen Sharlow pour la majorité.

Grâce à cette victoire juridique, les réseaux généralistes privés peuvent commencer à négocier des redevances avec leurs distributeurs, au même titre que les chaînes spécialisées. «Bonne nouvelle pour le contenu québécois», a écrit Maxime Rémillard, PDG du réseau de télé V, dans sa page Twitter.

TVA et V sont les deux seules chaînes généralistes francophones qui pourront profiter des futures redevances sur les revenus du câble. Au Canada anglais, les bénéficiaires du nouveau régime seront CTV et Global. Ironiquement, les deux réseaux anglophones ont été acquis

entre-temps par les distributeurs Bell et Shaw, qui ont contesté en cour le futur régime de redevances sur les revenus du câble mis en place pour renflouer les coffres des télé généralistes. Pour l'instant, Radio-Canada est exclue du futur régime de redevances. Son cas sera évalué par le CRTC au moment du renouvellement de sa licence, l'automne prochain.

En mars 2010, le CRTC a décidé d'instaurer un cadre de négociations de redevances entre les réseaux généralistes privés et les distributeurs. En cas d'échec des négociations, les réseaux généralistes pourront retirer leur signal des ondes d'un distributeur. Le CRTC imposera un règlement seulement à la demande des deux parties ou si une partie négocie de mauvaise foi.

Lors de l'annonce de la décision du CRTC, l'an dernier, les distributeurs ont promis que toute nouvelle redevance serait facturée aux consommateurs.

Le CRTC a lui-même demandé à la Cour fédérale d'appel de se prononcer sur sa compétence à imposer un régime de redevances. Les distributeurs peuvent demander la permission à la Cour suprême du Canada d'entendre leurs arguments. «Nous allons étudier la décision et voir nos options», dit Jan Innes, porte-parole de Rogers. Hier soir, Bell était aussi à étudier la décision du tribunal fédéral.

Le NPD se joint à la bataille publicitaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le NPD a augmenté les probabilités d'un scrutin au printemps, hier, avec le lancement d'une campagne publicitaire nationale dans laquelle il blâme le gouvernement Harper pour son refus d'inclure certaines des propositions néo-démocrates dans le prochain budget.

Jusqu'ici, le NPD s'était abstenu de participer à la guerre des ondes à laquelle se livrent le Parti conservateur et le Parti libéral depuis quelques semaines. Le fait qu'il s'engage à son tour dans la bataille démontre qu'il envisage plus que jamais de provoquer la chute du gouvernement en votant contre le budget, à l'instar du Parti libéral et du Bloc québécois.

Les publicités télévisées ne sont diffusées qu'en anglais pour le moment. Devant le drapeau du Canada, Jack Layton soutient qu'il est temps que le gouvernement canadien travaille avec les autres partis afin d'obtenir des «résultats concrets» pour la population.

«De nos jours, ce sont les lobbyistes, les sénateurs et les amis du pouvoir qui récoltent tous les bénéfices, dit M. Layton dans l'une des publicités. Il est temps de retrouver nos manches, de mettre les intérêts partisans de côté et de commencer à obtenir des résultats concrets pour la classe moyenne canadienne.» Des publicités en français envahiront les ondes la semaine prochaine.

Il y a deux semaines, Jack Layton a rencontré le premier ministre Stephen Harper pour lui demander d'inclure

les mesures suivantes dans son prochain budget:

- Élimination de la TPS sur les factures de chauffage résidentiel et rétablissement du programme de rénovation domiciliaire écoÉNERGIE;
- Augmentation du supplément de revenu garanti pour aider les aînés les plus vulnérables;
- Renforcement du Régime de pensions du Canada;
- Mesures pour donner accès à un médecin de famille aux 5 millions de Canadiens qui n'en ont pas.

Ensemble, ces mesures sont évaluées à environ 2 milliards de dollars.

M. Harper a soutenu que son gouvernement est prêt à écouter les propositions des partis de l'opposition, mais il a rejeté l'idée d'augmenter les dépenses de manière marquée étant donné la taille du déficit à Ottawa. Il a aussi écarté l'idée d'annuler les baisses d'impôts consenties aux entreprises, comme le réclament le Parti libéral et le NPD. Il a enfin affirmé qu'il n'avait pas l'intention de négocier une entente avec un autre parti.

Le Parti conservateur a lui aussi lancé hier de nouvelles publicités, dont l'une dénonce l'intention du Parti libéral d'annuler les baisses d'impôts aux entreprises s'il prend le pouvoir.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, doit présenter son budget le 22 mars. Le gouvernement Harper a besoin de l'appui de l'un des trois partis de l'opposition pour faire adopter ce budget et assurer sa survie à la Chambre des communes.

GAGNEZ
1 de 3 PRIX
de 10 000 \$

LE DÉFI GRANDS ENGAGEMENTS POUR PETITES ENTREPRISES

La Banque Scotia, en partenariat avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, veut reconnaître les petites entreprises qui jouent un rôle déterminant dans leur collectivité, dans chacune de ces trois catégories : emploi, produits et services novateurs, leadership.

Chaque petite entreprise admissible peut participer pour avoir la chance de gagner 10 000 \$. Le concours se termine le 30 avril 2011. Donc, plus tôt vous participez, plus élevé sera le nombre de votes que vous pourrez obtenir. Si vous n'êtes pas propriétaire d'une petite entreprise, votez pour votre petite entreprise favorite*.

Tous les détails du concours figurent sur le site depassez-vouspourentreprise.com/defi

Services aux petites entreprises



^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.
^{MC} Marque de commerce de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.
* Celle-ci doit participer au concours.

CAFÉ,
PETIT FORMAT,
GRATUIT*
DU 28 FÉVRIER
AU 6 MARS

M
c'est ça que j'm

*Ne s'applique pas aux boissons McCafé®, aux Tris ni aux produits du Menu McValueur™. Limite d'un café, petit format, gratuit par client/le, par visite. Dans les restaurants McDonald's® du Canada participants © 2011, McDonald's

MONDE

LIBYE

Plus de 2 milliards d'actifs saisis par le Canada



JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement canadien a saisi au cours des derniers jours plus de 2 milliards de dollars d'actifs au Canada appartenant à la Libye, au régime du dictateur Mouammar Kadhafi, à sa famille et à certains de ses collaborateurs.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, hier soir, les diverses agences gouvernementales ont passé les derniers jours à dresser la liste exhaustive des avoirs du régime libyen en sol canadien. Bien qu'il ait été impossible de connaître les détails des actifs qui ont été saisis, le montant dépasse les 2 milliards de dollars. Ces avoirs seront saisis tant et aussi longtemps que le régime de Kadhafi n'aura pas quitté le pouvoir.

Armes et munitions

Le gouvernement Harper a décidé de décréter un gel de ces actifs, comme le stipule la résolution 1970 sur les sanctions contre la Libye adoptée à l'unanimité samedi par le Conseil

de sécurité des Nations unies, pour éviter que de l'argent déposé dans des institutions financières canadiennes soit utilisé par le régime de Kadhafi «pour acheter des munitions pour tuer des civils innocents ou bafouer les droits de la personne», a-t-on fait valoir hier.

Ces sanctions comprennent l'application d'un embargo sur les armes, une interdiction de voyager au leader Kadhafi et à 15 de ses

leader du gouvernement en Chambre, le ministre John Baird, a indiqué que le régime du dictateur libyen Mouammar Kadhafi avait tenté de retirer de l'argent qui se trouve dans des institutions financières canadiennes depuis le début de la crise qui secoue la Libye.

M. Baird a toutefois refusé de dire combien d'argent le régime libyen avait tenté de retirer. «Nous sommes au

devoir de cesser toute activité financière avec le régime au pouvoir. SNC-Lavalin a obtenu un contrat pour la construction d'un centre de détention en Libye avant le soulèvement populaire.

30 milliards bloqués aux États-Unis

Deux alliés du Canada ont aussi affirmé hier avoir saisi des biens appartenant au régime libyen. En effet,

« Nous sommes au courant de transactions financières spécifiques du régime libyen dans des institutions financières au Canada et les actions de notre gouvernement ont permis de les bloquer. Il y avait des cas spécifiques qui ont été soumis à notre attention. » — John Baird, leader du gouvernement en Chambre

proches, à savoir ses fils, sa fille et certains de ses fidèles partisans ainsi qu'un gel de leurs biens.

Le Canada est toutefois allé plus loin en gelant tous les biens appartenant à la Libye et en interdisant toute transaction d'ordre financière avec le gouvernement libyen, de même qu'avec les institutions et agences de la Libye, dont la Banque centrale du pays.

Tentative de retrait

Plus tôt en journée, le

courant de transactions financières spécifiques du régime libyen dans des institutions financières au Canada et les actions de notre gouvernement ont permis de les bloquer. Il y avait des cas spécifiques qui ont été soumis à notre attention», a dit M. Baird.

Le ministre a aussi indiqué hier que les entreprises canadiennes qui sont présentes en Libye, comme la québécoise SNC-Lavalin, peuvent poursuivre leurs activités commerciales, mais

les États-Unis ont bloqué 30 milliards de dollars d'actifs libyens depuis les sanctions annoncées vendredi par la Maison-Blanche, a indiqué hier David Cohen, le secrétaire d'État au Trésor par intérim chargé de la lutte contre le terrorisme et du renseignement financier. Selon lui, il s'agit du plus grand gel de fonds jamais réalisé par Washington.

Pour sa part, la Grande-Bretagne a annoncé hier avoir mis en échec un

plan du leader Mouammar Kadhafi pour faire sortir du pays l'équivalent d'un 1,4 milliard de dollars canadiens.

Le Bloc québécois a salué la décision du gouvernement canadien de geler rapidement les avoirs de Kadhafi, mais il a critiqué la lenteur d'Ottawa de saisir les avoirs de la famille Ben Ali, l'ex-dictateur de la Tunisie.

Le gouvernement Harper a rétorqué que le Conseil de sécurité a adopté une résolution pour geler les avoirs de Kadhafi, ce qui n'est pas le cas pour la famille Ben Ali. Les autorités canadiennes attendent toujours certains documents de la Tunisie pour pouvoir entreprendre le gel des avoirs de la famille Ben Ali tout en respectant le droit canadien.

Par ailleurs, 33 Canadiens supplémentaires ont été évacués de la Libye hier. Ces Canadiens ont été ramenés à Malte à bord du navire britannique *HMS Cumberland*. Cela porte à quelque 270 le nombre de Canadiens qui ont été évacués jusqu'ici de la Libye, théâtre d'une confrontation sanglante entre des manifestants qui réclament le départ de Mouammar Kadhafi et les partisans du dictateur libyen.

Le directeur des communications du premier ministre, Dimitri Soudas, a aussi indiqué qu'un avion de transport militaire C-17 transportant 55 personnes, dont un Canadien, a atterri dans l'île de Malte, hier.

Enfin, M. Harper s'est entretenu hier avec le président des États-Unis, Barack Obama au sujet de la situation qui a cours en Libye et les événements qui sévissent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord depuis quelques semaines.

— Avec *La Presse* Canadienne et AFP

14^e JOUR DE L'INSURRECTION

GUIDE ADORÉ — En entrevue avec les médias, Mouammar Kadhafi a déclaré: « Mon peuple m'adore. Il mourrait pour me protéger. » L'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Susan Rice, a qualifié ces déclarations de « délirantes ». « Cela montre à quel point il n'est pas qualifié pour gouverner et à quel point il est déconnecté de la réalité. »

VERS L'EXIL? — « L'exil (de M. Kadhafi) serait tout à fait une possibilité pour produire le changement » réclamé par les manifestants descendus depuis deux semaines dans les rues de la Libye, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney.

PROGRESSION DE L'OPPOSITION — En dehors de l'Est, l'opposition revendique le contrôle de plusieurs villes autour de la capitale et dans l'Ouest, dont Nalout et Zawiyah. Les villes stratégiques de Misrata, dans l'Est, et Gherien, dans le Sud, semblent aussi entre les mains de l'opposition. À Tripoli, des militants pro-Kadhafi ont établi des postes de contrôle, et le pain et l'essence y étaient rationnés, selon un habitant.

VACANCES CONTROVERSÉES — Le conseiller spécial du président Nicolas Sarkozy, Henri Guaino, a passé ses vacances de fin d'année en Libye, bien avant le début de la révolte populaire, lors d'un séjour privé chez l'ambassadeur de France à Tripoli, révèle l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles*. Outre le séjour tunisien de Michèle Alliot-Marie, qui avait profité de l'avion d'un proche du clan Ben Ali, le premier ministre François Fillon a lui aussi été blâmé pour avoir passé ses vacances de Noël en Égypte, à l'invitation du président déchu Hosni Moubarak.

UN MILLION POUR CHANTER — La chanteuse pop Nelly Furtado a révélé hier avoir reçu en 2007 un million de dollars pour se produire pendant 45 minutes devant le clan Kadhafi en Italie. « Je vais en faire don », a précisé l'interprète de *I'm Like a Bird*, sans dire quel serait le bénéficiaire. D'autres vedettes de la chanson ont reçu de telles sommes du régime libyen: Beyoncé, Usher, Mariah Carey et Lionel Richie ont donné des concerts privés pour la famille Kadhafi, selon le *New York Times*, *WikiLeaks* et le magazine *Rolling Stone*. Ces concerts ont notamment eu lieu dans l'île française de Saint-Barthélemy, dans les Antilles, lors de fêtes du Nouvel An, indique un câble diplomatique américain envoyé en 2010.

— Agence France-Presse



PHOTO ASMAA WAGUIH, REUTERS

Des rebelles bien armés se préparaient dimanche à se défendre contre une possible attaque de militants pro-Kadhafi dans la région d'Ajdabiya, ville où s'est établi un « conseil national » qui tient lieu de gouvernement dans la Libye « libérée ».

Le défi de l'exclusion aérienne

DANIEL LEMAY
ANALYSE

Pendant que la rébellion libyenne tente de s'organiser d'est en ouest, Mouammar Kadhafi semble avoir repris Tripoli, selon les reporters des grandes chaînes internationales invités dimanche par le gouvernement à une « visite guidée ». Les « unités de protection du régime », qui sont sous le commandement direct de Kadhafi et de ses fils, sont déployées partout dans la capitale et en périphérie.

Si, devant la menace des mitrailluses, les Tripolitains choisissent sagement de rester à la maison, un autre genre de sortie fait maintenant la manchette. Hier, ont rapporté CNN et AFP, un appareil de l'aviation libyenne a bombardé un dépôt de munitions tombé aux mains des rebelles près d'Ajdabiya, à 150 km à l'ouest de Benghazi, où s'est établi ce « conseil national » qui, pour l'heure, tient lieu de

gouvernement dans la Libye « libérée ».

« Nous savons que les forces de sécurité ont tiré avec des armes lourdes sur des manifestants pacifiques », a déclaré pour sa part la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, hier à Genève, où elle participait à l'ouverture de la session annuelle du Conseil des droits de l'homme. « Le colonel Kadhafi, a ajouté M^{me} Clinton, a aussi ordonné l'exécution de soldats qui avaient refusé de tirer sur leurs compatriotes. »

Après les sanctions administratives — interdiction de voyage, gel des avoirs, etc. — imposées samedi par l'ONU, la communauté internationale discute maintenant des mesures à prendre dans le cas d'une escalade ou de la persistance du « Guide de la révolution » à vouloir rester au pouvoir.

Zone d'interdiction aérienne

La première option militaire, que prônent autant Nicolas Sarkozy en Europe que le sénateur républicain John McCain aux États-Unis, est l'établissement d'une zone d'interdiction aérienne. Une *no-fly zone* (NFZ) empêcherait l'aviation de Kadhafi de s'attaquer tant aux

civils pacifiques qu'aux rebelles armés et aux installations militaires passées entre leurs mains. Tout en empêchant Kadhafi et son clan de quitter le pays par voie aérienne, une NFZ, entre-temps, rendrait difficile le réapprovisionnement des forces qui leur sont encore loyales et assurerait, partiellement au moins, la sécurité des installations pétrolières.

Le défi d'une zone d'exclusion aérienne réside non pas dans son concept, mais dans son application: Qui? Sous l'autorité de quelle organisation? À partir de quelles bases? En 1992, après la première guerre du Golfe, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Turquie avaient établi une NFZ dans le nord de l'Irak pour protéger les territoires kurdes des attaques de l'aviation de Saddam Hussein. L'exclusion a été appliquée avec succès jusqu'en 2003 parce que les appareils de la coalition étaient basés en Turquie, pays limitrophe du territoire à protéger. La zone d'exclusion dans le sud de l'Irak, par contre, s'était avérée plus difficile à maintenir pour protéger les chiites qui vivaient dans des territoires que contrôlait l'armée irakienne au sol.

D'où décolleraient les intercepteurs pour accomplir la même mission au-dessus de la Libye? De l'Italie — qui vient de rompre son traité d'amitié avec Kadhafi — ou de la plus lointaine France? L'Égypte représenterait la base parfaite, mais le nouveau conseil militaire devrait choisir un apport plus discret à une opération qui se ferait sous le commandement de l'OTAN.

L'Égypte, par exemple, pourrait ouvrir son espace aérien aux chasseurs F-18 du porte-avions *USS Enterprise*, qui est entré dans la mer Rouge le 15 février par le canal de Suez. Sans faire mention du « Big E » ou de quelque autre flottille — les États-Unis n'ont actuellement aucun porte-avions en Méditerranée —, le Pentagone a annoncé hier un « redéploiement » de certaines unités de la US Navy, « pour appuyer toute mesure dont décidera le président Obama ».

Le Bédouin, entre-temps, se voit acculé à la mer autan à Tripoli qu'à Surt, seule autre ville d'importance qu'il semble tenir. Avec les rebelles à moins d'une heure de son palais, mais sans véritable général, la question se pose: pour qui le temps joue-t-il?

LE TOUR DU GLOBE

CÔTE D'IVOIRE

Tension autour d'armes

La tension a monté hier entre les partisans du président ivoirien sortant Laurent Gbagbo et l'ONU, avec deux sérieux incidents rapportés par les Nations unies, tandis que les deux camps s'affrontaient autour d'une présumée affaire de livraison d'armes. Le gouvernement Gbagbo a fustigé un « complot » et un « mensonge pour justifier une attaque » de l'ONU. Il accuse l'Onuci, dont il réclame le départ, d'être complice des « rebelles » des Forces nouvelles (FN), alliés à Alassane Ouattara, reconnu chef de l'État par la communauté internationale après le scrutin de novembre. — AFP

ÉGYPTE

Moubarak interdit de départ

L'ex-président égyptien Hosni Moubarak et sa famille se sont vus interdire de quitter le pays et leurs avoirs en Égypte ont été gelés hier. Selon le gouvernement et la presse, les Moubarak sont partis dans la station égyptienne de Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge, après la démission du raïs le 11 février. Aucun membre de la famille n'a fait d'apparition ou de déclaration publique depuis. Selon le journal gouvernemental *Al-Ahram* d'hier, la famille Moubarak aurait « des comptes secrets dans des banques égyptiennes ». Il cite des dépôts de 147 millions de dollars pour Suzanne Moubarak, 100 millions pour chacun de ses deux fils. — AFP

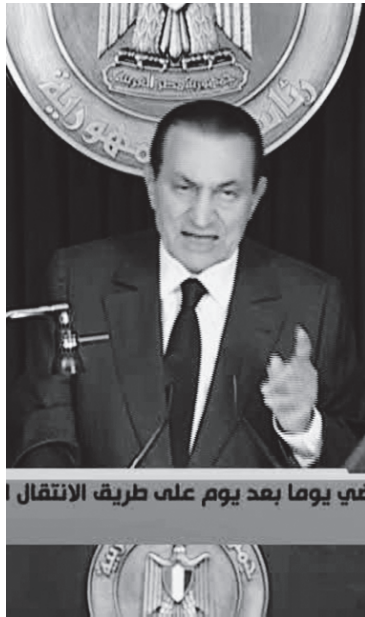


PHOTO ASSOCIATED PRESS
Hosni Mubarak

BOLIVIE

Un désastre sans précédent

Plus de 5000 personnes étaient sinistrées hier sur les hauteurs de La Paz, après des glissements de terrain provoqués par de fortes pluies au cours du week-end qui ont détruit ou rendu inhabitables 800 logements dans la capitale bolivienne, selon le dernier bilan de la mairie. Aucune victime n'a été déplorée, grâce à des évacuations préalables, dans ce que la mairie a qualifié de « plus grand désastre géologique survenu dans la capitale, tant en termes de nombre de personnes affectées que de superficie », soit une centaine d'hectares. — AFP

ÉTATS-UNIS

Des concessions d'Obama

Le président américain Barack Obama a proposé hier que les États puissent appliquer leur propre réforme du système de santé sous certaines conditions dès 2014, une concession aux critiques de sa réforme historique. Lors d'une réunion avec des gouverneurs à la Maison-Blanche, M. Obama a annoncé qu'il laisserait la possibilité aux États d'appliquer leur propre loi sur la question en 2014 au lieu de 2017. « Si votre État peut créer un plan qui couvre autant de gens, de manière aussi abordable et complète » que le fait la loi fédérale « sans augmenter le déficit, vous pouvez appliquer ce plan », a-t-il dit. — AFP

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le dernier combattant américain est mort

CARLOS HAMANN
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Frank Buckles est mort « paisiblement » dimanche à l'âge de 110 ans. Avec lui disparaît le dernier ancien combattant américain de la Première Guerre mondiale, qui avait menti sur son âge pour s'enrôler en 1917 et auquel le président Obama a rendu hier un hommage appuyé.

M. Buckles « s'est éteint paisiblement » dimanche de mort naturelle à son domicile près de Charles Town (Virginie-Occidentale), a indiqué David DeJonge, un porte-parole de la famille.

Lorsqu'il avait fêté ses 110 ans le 1^{er} février, sa famille avait prévenu que sa santé était défaillante depuis un an.

Frank Buckles avait servi comme ambulancier de l'armée

américaine en Europe durant la Première Guerre mondiale. Après la guerre, il avait travaillé dans la marine marchande.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il avait été capturé par les Japonais aux Philippines, où il était représentant d'une compagnie maritime, et était resté prisonnier de guerre pendant plus de trois ans avant sa libération par les troupes américaines.

Une « inspiration »

Né dans le Missouri en 1901, Frank Buckles s'était empressé de se porter candidat pour partir sur le front au moment où les États-Unis entraient en guerre en avril 1917.

Le corps des marines américains et celui de l'US Navy l'avaient dans un premier temps refoulé, le considérant comme trop jeune – il avait

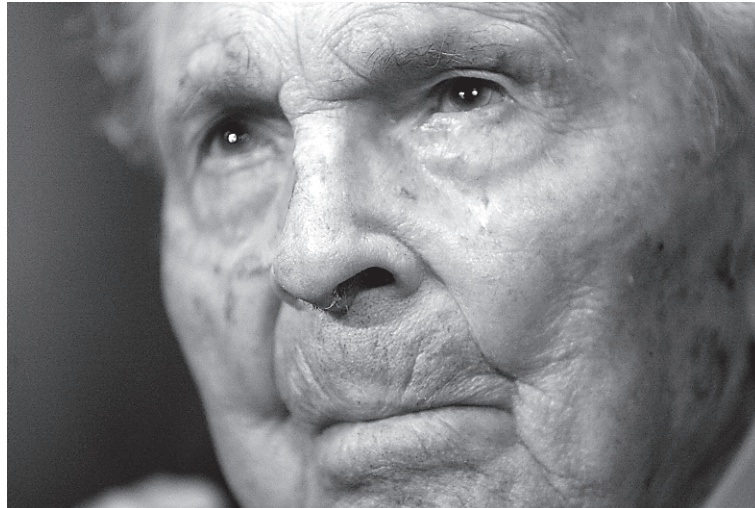


PHOTO JASON REED, ARCHIVES REUTERS
À 16 ans, Frank Buckles a servi comme ambulancier de l'armée américaine en Europe durant la Première Guerre mondiale.

16 ans à l'époque –, mais il avait finalement réussi à leur faire croire qu'il avait 21 ans.

Dans un hommage appuyé, le président des États-Unis Barack Obama a affirmé que

« les états de service et la vie » de Buckles avaient été pour lui et son épouse Michelle une source d'« inspiration ».

Évoquant la fille de l'ancien combattant décédé, M. Obama a indiqué que son épouse et lui se joignaient à elle « et à tous ceux qui connaissent et aiment son père pour honorer une vie remarquable qui nous rappelle le vrai sens du patriotisme et de nos obligations réciproques en tant qu'Américains ».

Quelque 4,7 millions d'Américains se sont battus pendant la Première Guerre mondiale, la majeure partie au sein de la Force expéditionnaire américaine déployée en Europe sous les ordres du général John J. Pershing.

« Un vieux sergent avec de la bouteille m'avait dit: "si tu veux partir en France tout de suite, rejoins le corps des ambulanciers" », avait raconté Buckles en 2001 dans un entretien accordé à la Bibliothèque du Congrès à Washington.

Il avait voyagé vers l'Europe en décembre 1917 à bord du navire qui avait secouru cinq ans plus tôt les naufragés du *Titanic*, et s'était retrouvé en Grande-Bretagne.

« Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai conduit un sidcar, puis des ambulances et des voitures Ford. La persévérance a payé et j'ai été assigné au service d'un officier qui avait été laissé en retrait par son unité, et j'ai pu aller en France. »

DICTATURE ARGENTINE

Ouverture d'un procès historique sur le vol de bébés

LILIANA SAMUEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

BUENOS AIRES — Un procès historique sur le vol de bébés en tant que « plan systématique » sous la dictature argentine (1976-1983), s'est ouvert hier à Buenos Aires pour juger un crime inouï ayant eu pour résultat d'ôter leur identité à quelque 500 enfants.

Deux anciens dictateurs, Jorge Videla, 85 ans et Reynaldo Bignone, 83 ans, sont sur le banc des accusés aux côtés de six autres militaires: Santiago Omar Riveros, Rubén Oscar Franco, Antonio Vanek, Jorge Luis Magnacco, Juan Antonio Azic et Jorge « Tigre » Acosta.

Le plus souvent, le bébé était remis à un militaire ou à un proche de militaire, tandis que la mère était jetée à la mer, nue et vivante, d'un avion militaire en plein vol.

« Nous avons été un butin de guerre du régime », a déclaré à l'AFP à l'entrée du tribunal Leonardo Fosatti, 33 ans. Il a été l'un des 102 bébés volés et a retrouvé son identité grâce aux recherches des grands-mères de la place de Mai.

Des membres d'organisations de défense des droits de l'homme, dont HIJOS (Fils et

filles des disparus), chantaient et agitaient des drapeaux face au tribunal.

Quelque 500 bébés ont été volés au total dans plusieurs centres clandestins de détention et de torture, dont l'École de mécanique de la marine (Esma), où les femmes accouchaient encagoulées.

La maternité était au premier étage de l'Esma, où se trouve le couloir que les bourreaux appelaient cyniquement « l'avenue du Bonheur » car il menait aux salles de torture.

Les parents de Fosatti, tous les deux disparus, étaient des militants de l'Union des étudiants du secondaire, ainsi que des Jeunesses péronistes, lorsqu'ils ont été enlevés en 1977. La mère de Fosatti était alors enceinte.

« Je suis né dans un commissariat et j'ai été adopté de bonne foi par une famille », a dit Fosatti. « Grâce aux grands-mères, j'ai retrouvé ma vraie famille et mon identité. »

Le plus souvent, le bébé était remis à un militaire ou à un proche de militaire, tandis que la mère était jetée à la mer, nue et vivante, d'un avion militaire en plein vol.

« Un chapitre sombre »

C'est la première fois que le vol de bébés est jugé en Argentine en tant que « plan systématique » conçu en haut lieu.

« Il fallait "normaliser" la population: soit on était comme il fallait être, soit on était supprimé », a déclaré le procureur, Federico Delgado.

« Il fallait rompre tout lien de parenté » entre les parents qu'on allait exécuter et leurs enfants. « C'est un des chapitres les plus sombres de l'Argentine », a-t-il dit.

Il s'agit de la seconde fois que des chefs de l'armée de terre et de la marine se retrouvent dans une même salle. Le dernier cas remonte au procès de 1985, sous Raul Alfonsín, le président du retour de la démocratie.

Chela Fontana, mère de Liliana, enlevée par un commando alors qu'elle était enceinte de deux mois et demi, était très émue. « Nous avons attendu 30 ans pour que justice soit faite », a-t-elle dit à l'AFP.

Liliana et son compagnon, Pedro Sandoval, figurent parmi les disparus. Mais leur fils, Alejandro Sandoval Fontana, a été retrouvé par les grands-mères de la place de Mai.

Videla a été condamné à la perpétuité pour de multiples crimes contre l'humanité, dont des enlèvements et des tortures, tandis que Bignone a été condamné à une peine de 25 ans de prison pour des crimes similaires.

« De toutes les horreurs du terrorisme d'État, voler et ôter l'identité est la plus incroyable », a estimé Adelina Alaye, 83 ans, dirigeante des mères de la place de Mai « Ligne Fondatrice ».

En tout, 30 000 personnes ont été tuées pendant la dictature argentine, selon les organisations des droits de l'homme.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Programme éducatif Desjardins - La Presse

Parrainé par le Mouvement Desjardins, le Programme éducatif Desjardins - La Presse permet à des écoles secondaires de l'île de Montréal de recevoir des exemplaires de La Presse dans les salles de cours. Le quotidien est ainsi mis à la disposition des enseignants et des élèves comme outil pédagogique qui contribue à stimuler l'apprentissage du français.

Tout au long de l'année, cette distribution s'accompagne d'activités qui permettent aux élèves de gagner des prix de participation. C'est ainsi que le grand prix du plus récent concours, un ordinateur portable, a été attribué à Philippe Desmarais, 12 ans de l'école Louis-Riel. Il est entouré de madame Émilie Moreau, responsable des communications et des relations publiques de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et de son enseignant, monsieur Richard Forget.



De gauche à droite: Émilie Moreau, responsable des communications et des relations publiques de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont, Philippe Desmarais, gagnant du grand prix et Richard Forget, enseignant à l'école secondaire Louis-Riel à Montréal.



Desjardins

LA PRESSE

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Parole de gourou



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Il y a un an, l'ex-gourou Roch « Moïse » Thériault a fait parvenir au quotidien *Le Soleil* une lettre de 18 pages dont l'intention était clairement de se repositionner sur la place publique en y endossant la détroque de la victime.

Âgé de 63 ans, en mauvaise santé, abandonné par ceux qui furent (tragiquement) ses proches, détesté de ses codétenus, sentait-il venir la fin? Après plus de 20 ans de pénitencier, songeait-il à obtenir une libération conditionnelle? Ou souhaitait-il simplement faire un dernier tour de piste afin de satisfaire

La crédulité est une ressource renouvelable et à l'épreuve du réel.

l'insatiable orgueil animant tous les élus d'un dieu, tous les préteurs, tous les illuminés?

Quoi qu'il en soit, sa lettre aura été pour lui une sorte de dernière scène, avant d'être assassiné derrière les barreaux comme il semblait le redouter.

■ ■ ■

Tout a été dit et écrit sur Thériault, personnage central d'un film, de plusieurs livres, de procédures judiciaires hypermédiatisées. Et surtout, bien entendu, d'une tragédie humaine inconcevable de cruauté et de douleur. Que retient-on de tout ça, puisque les sociétés sont supposées tirer des leçons de leurs expériences, bonnes ou mauvaises?

Parole de Buffett



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

L'Oracle d'Omaha a sondé les entrailles de l'économie américaine et il est formel: la bête n'est pas moribonde. Au contraire, elle s'apprête à revenir en force. Warren Buffett est prêt à parier des milliards là-dessus. Il est tentant de le croire.

« Notre fusil à éléphant est rechargé et l'index me dérange », a déclaré le grand patron de Berkshire Hathaway dans sa lettre annuelle aux actionnaires, samedi.

Malgré le pessimisme ambiant, 90 % des 6 milliards US investis par le groupe sont allés aux États-Unis l'an dernier, a rappelé Buffett. Les deux milliards supplémentaires prévus en 2011 iront au même endroit.

L'Oracle d'Omaha a parfois erré, mais son jugement demeure extrêmement respecté. Son optimisme envers l'économie américaine est donc perçu comme un signal très encourageant. Signal qui, selon les observateurs du marché, ne serait pas étranger au fait que les principaux indices boursiers américains aient tous clôturé en hausse hier.

Buffett entrevoit un climat d'affaires plus faible qu'en 2005 ou 2006, mais quand même meilleur que l'an dernier. Et surtout, des occasions d'affaires en abondance aux États-Unis. « Le potentiel humain est loin d'être épuisé et le système américain, qui fait des merveilles pour libérer ce potentiel,

Peu, hélas!

Au Québec et dans le monde, le nombre de sectes ou de « nouvelles religions » serait toujours en augmentation: il y en aurait plus ou moins 2000 ici, entre 50 000 et 100 000 dans le monde. Sans parler de la question toujours irrésolue: où se trouve la frontière entre secte et religion? Ainsi, le haut de gamme du phénomène est l'Église de scientologie, classée comme une religion au Québec, comme une secte en France. Et Roch Thériault aura incarné l'absolu bas de gamme, adaptant les premières lumières reçues chez les Adventistes du Septième jour à l'exercice d'une tyrannie sadique et meurtrière.

Dans tous les cas, le facteur crucial est la foi, ou la crédulité, une ressource renouvelable et à l'épreuve du réel.

Depuis des millénaires, en effet, on ne compte plus les grands récits fondateurs, religieux ou sectaires, dont l'ésotérisme extrême n'a pas compromis le succès. Et n'ont jamais cessé de sévir des personnages charismatiques qui, même dans l'horreur, ont su enjôler et enrôler: souvenez-vous des 900 morts de Jonestown...

On serait rassuré de savoir que l'éducation et le positionnement social protègent de l'attraction qu'exerce la promesse d'un quelconque paradis, sur terre ou dans l'au-delà. Mais ce n'est pas le cas: souvenez-vous de l'Ordre du Temple solaire et des cadres d'Hydro-Québec...

Cela étant, que peut-on espérer? Il faut être modeste. Et simplement tenter d'implanter l'idée que la relation entre le commun des mortels et le démarcheur de l'un ou l'autre dieu, ancien ou flambant neuf, devrait reposer sur le même principe que la relation entre l'épargnant et le conseiller financier.

Ce principe tient en une phrase: si ça semble trop beau pour être vrai, c'est que ça ne l'est pas.

demeure fonctionnel et bien vivant.» Il faut dire qu'à 80 ans, il en a vu d'autres. D'où sa conviction que « le meilleur reste à venir pour l'Amérique ».

Les chiffres, faut-il s'en étonner, ont pris un malin plaisir à la contredire hier. À commencer par les dépenses des consommateurs qui ont augmenté de seulement 0,2 % en janvier, à peine la moitié de ce qui était attendu. Le climat immobilier ne s'améliore pas non plus, montre un sondage publié par Fannie Mae. Les Américains sont de moins en moins nombreux à considérer qu'une maison est un placement sûr et de plus en plus nombreux à dire que le moment est mal choisi pour vendre.

D'autres signaux encourageants commencent cependant à être détectés. Le milieu bancaire prévoit une efflorescence de premiers appels publics à l'épargne au printemps, rapporte le *Wall Street Journal*. Et de plus en plus d'investisseurs achètent des maisons en argent comptant pour pouvoir boucler la transaction rapidement – signe, selon le *WSJ*, que les prix ne descendront pas beaucoup plus bas.

Sur ce point fondamental, par contre, l'Oracle n'est d'aucune utilité. La reprise immobilière résidentielle commencera probablement dans un an environ, écrit-il, en s'empressant d'ajouter que « de toute façon, il est certain qu'elle se produira à un moment donné ». Un biscuit chinois avec ça?

« Chez Berkshire, notre horizon temporel est éternel », poursuit Buffett, comme s'il avait prévu les coups. Pour le consommateur américain moyen, qui ne dispose pas d'un tel luxe de temps, et le bien de l'économie mondiale, mieux vaudrait qu'il ait raison plus tôt que tard.

HARPER IMPOSE DES SANCTIONS SÉVÈRES À LA LIBYE



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Les bienfaits de l'immigration: un mythe?
 par André Pratte



EXCLUSIF > FEMMES AU SEIN DES CA: DES CRITÈRES DE SÉLECTION À CHANGER



QUESTION DU JOUR

D'après vous, *The King's Speech* mérite-t-il l'Oscar du meilleur film?

OUI > 41% NON > 19%
 JE NE SAIS PAS > 40%

Résultats à 19 h, hier: 9976 répondants

OPINION

Des victimes, vraiment?

De plus en plus de jeunes se servent des technologies pour se livrer à une nouvelle forme de prostitution

NADJA POLLART ET FRANCINE DUQUET

Les auteures sont respectivement sexologue et professeure au département de sexologie de l'UQAM et directrice générale du Bureau international des droits des enfants.

Le phénomène d'échange d'images osées entre ados (*La Presse*, 24 février) n'est ni nouveau ni propre à la société québécoise. Les nouvelles technologies ouvrent des portes à tout un monde de possibilités et les jeunes sont à l'avant-scène de ces développements. Et comme l'ont constaté des chercheurs en 2004, « le sexe sur l'internet est envahissant – environ 70 % du matériel sur l'internet porte sur le sexe ».

On est loin de l'image classique de la prostitution, qui nous renvoie à un enfant pauvre, victime de violence et d'abus à la maison, qui finit par fuguer et en est réduit à se prostituer pour survivre.

Banalisé et omniprésent, l'exhibitionnisme sexuel ambiant qu'affichent certains adultes a un impact sur le comportement et la perception qu'ont les jeunes de la sexualité. Dans plusieurs pays du monde, de plus en plus de jeunes s'envoient des images à caractère sexuel, harcèlent ou affichent des propos diffamatoires sur le web par le biais de leurs cellulaires ou de leur iPhone, ou explorent leur sexualité par l'entremise de rencontres anonymes facilitées par l'internet.

On doit remonter aux années 90 pour voir apparaître les premières manifestations d'un lien pernicieux entre ces technologies et l'exploitation des jeunes. Le

phénomène catalogué comme *compensated dating* a fait son apparition au Japon, où de jeunes filles et garçons, souvent de milieux aisés, utilisent des nouvelles technologies pour rencontrer des hommes et entrevoir des relations sexuelles avec eux. Ces enfants mineurs reçoivent en échange une séance de magasinage, de nouveaux vêtements, un nouveau téléphone ou de l'argent.

On est loin de l'image classique de la prostitution des enfants, qui nous renvoie à un enfant pauvre, victime de violence et d'abus à la maison, qui finit par fuguer, vivre dans la rue et en est réduit à se prostituer pour survivre. Cette nouvelle forme de prostitution s'est étendue un peu

tout concentrés à développer des stratégies de protection, voire parfois de diabolisation pour barrer l'accès aux nouvelles technologies aux jeunes utilisateurs.

Reste donc à clarifier ce point: est-ce que l'enfant devrait être tenu responsable s'il envoie des photos compromettantes de son ami (e), ou s'il sollicite une relation sexuelle par l'intermédiaire de l'internet? L'enfant ne semble pourtant pas une victime, mais bien l'instigateur de l'initiative, en contrôle de la situation.

Un élément central du droit de l'enfant doit absolument éclairer notre jugement: un enfant ne peut jamais consentir à sa propre exploitation. Pour en arriver là, il y a des droits qui ont été bafoués, des problèmes qui n'ont pas été résolus. Et c'est à la famille, aux médias, aux gouvernements, aux écoles, à la communauté, de se questionner pour tenter de comprendre comment on en est arrivé là.

Selon un consensus international de spécialistes en droits de l'enfant, les actions devraient se décliner dans trois sphères: l'éducation des jeunes quant à leur responsabilité citoyenne et légale en diffusant des images ou des textos à caractère sexuel et dégradant; l'implication du secteur privé dans la mise en garde et dans la dénonciation de ce phénomène; la mise en place de stratégies, surtout des campagnes d'information et d'éducation, dont l'éducation à la sexualité par les pouvoirs publics.

Aider les enfants et les jeunes à grandir dans un environnement sain et sécuritaire nécessite que les adultes ne banalisent pas ces phénomènes et se mobilisent.

À BIEN Y PENSER

Selon François Legault, nos enseignants sont sous-payés. Au contraire, ils sont carrément surpayés! Si on regarde leurs conditions de travail (congés, vacances...), elles tiennent d'un autre siècle! Ils refusent une évaluation personnelle annuelle, qui a pourtant lieu dans toutes les entreprises. On devrait plutôt faire le ménage et se départir de l'ivraie! Ce ballon d'essai de M. Legault tient d'un racolage primaire plutôt que de représenter un début de solution.

— Robert Vallée, Brossard

FORUM

Questions
troublantes

LYSIANE
GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le dernier épisode de l'affligeante saga du CHUM soulève des questions troublantes. Comment se fait-il que la concurrence n'ait pas joué pour l'octroi d'un contrat aussi majeur que la construction d'un hôpital de 1,2 milliard \$?

Il y a quelque chose qui ne marche pas au CHUM, mais cela, hélas, on le savait depuis longtemps.

Comment expliquer qu'Accès santé CHUM, l'autre consortium qui avait soumis le projet, se soit mis hors-jeu en outrepassant la limite budgétaire établie par le Conseil du Trésor? Comment croire que des firmes aussi aguerries dans les travaux publics que Pomerleau, Verreault, Groupe Lemay ou Jodoin Lamarre Pratte, aient sottement bousillé leurs chances d'obtenir le contrat du siècle?

Il se trouve que ce même consortium a obtenu le contrat de construction du Centre de recherches du CHUM, un projet connexe de moindre envergure. Les deux firmes se seraient-elles partagé le pactole, ce qui serait illégal?

Peut-être autre chose s'est-il passé. Accès santé CHUM est un consortium regroupant surtout des firmes québécoises, alors que le consortium resté en lice est constitué de firmes étrangères. Le premier groupe était sans doute mieux renseigné sur les problèmes inhérents à ce chantier hasardeux, puisque ses décideurs, ses experts et ses professionnels vivent à Montréal. Ces derniers savaient-ils des choses qu'ignorait le consortium étranger? Accès santé se serait-il désisté volontairement pour ne pas s'embarquer dans ce qui apparaissait, à l'analyse, comme un projet impossible à mener à l'intérieur des limites budgétaires de Québec?

Question corollaire: pourquoi Axor, la seule firme québécoise qui a déjà fait partie du consortium gagnant (par défaut), s'en est-elle retirée? Les gens d'Axor avaient-ils des raisons de craindre l'aventure?

Au final, ce sera donc CHUM Collectif, un consortium constitué de firmes surtout européennes qui héritera de la tâche. Cela aussi pose problème. Non pas qu'il faille s'opposer, en cette ère d'échanges planétaires, à l'attribution de contrats à des sociétés étrangères. C'est le prix à payer pour que nos Bombardier et nos SNC-Lavalin continuent d'œuvrer à l'étranger.

Mais comme il s'agit ici d'un hôpital bâti en PPP, dont l'entretien sera assumé pendant 30 ans par le constructeur, on peut s'interroger sur les rapports qu'entretiendront les autorités de l'hôpital et le gérant des murs.

Un hôpital est une structure plus complexe qu'une autoroute. Quand il s'agira de réparations ou de rénovations majeures, un constructeur-gestionnaire composé de gens qui n'ont pas de racines à Montréal sera-t-il aussi sensible aux demandes de l'hôpital qu'un groupe dont les décideurs ont des parents parmi la clientèle du CHUM?

De telles décisions ne sont pas prises par des robots ni en fonction de pures formules mathématiques. Un ingénieur dont la mère est soignée au CHUM y pensera à deux fois avant de s'opposer à la modernisation de l'équipement, mais aucune considération autre que strictement financière n'entrera en jeu si la décision est prise à Londres ou à Madrid.

Ô ironie, alors que les Québécois sont exclus de la conception du chantier du CHUM et devront se contenter de sous-contrats, le consortium qui bâtit l'hôpital universitaire de McGill comprend une grande firme québécoise (SNC-Lavalin)!

Alors que la construction de l'hôpital francophone ne débutera que le mois prochain, à McGill, le chantier est en pleine activité... depuis neuf mois!

Selon une compilation de La Presse Canadienne, le CHUM coûtera 166% plus cher que prévu lors du lancement du projet en 2000 (il faut dire que depuis, l'emplacement a changé), et ce, pour un hôpital qui contiendra 22,8% moins de lits que le projet initial. À McGill, les dépassements de coûts durant la même période n'ont été que de 34%, pour un hôpital dont seulement 7,5% des lits ont été rognés.

Il y a quelque chose qui ne marche pas au CHUM mais cela, hélas, on le savait depuis longtemps.

Une stratégie dépassée

Face à la surenchère mondiale, le Québec a le devoir de maximiser les bénéfices de ses immenses ressources

YVAN ALLAIRE
ET MIHAELA FIRSIROTU

Les auteurs sont respectivement président du conseil de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP) et professeure de stratégie à l'UQAM. Leur opinion n'engage qu'eux.

Dans le discours inaugural du 23 février, le premier ministre Charest a fait montre d'éloquence et de clairvoyance à propos de richesses naturelles du Québec. Il a raison: la croissance économique de pays comme la Chine et l'Inde fait et continuera de faire un appel pressant aux ressources naturelles de l'univers. De l'eau à l'or, en passant par toutes les ressources minières, la chasse est ouverte. Dans ce contexte de surenchère mondiale pour les ressources naturelles, nos gouvernements doivent démontrer une grande intelligence politique pour maximiser les bénéfices de ces ressources pour tous leurs citoyens.

Au Québec, depuis que les sociétés d'État SOQUEM et SOQUIP ont été expédiées aux limbes de la SGF, nos gouvernements s'en remettent exclusivement aux entreprises du secteur privé pour l'exploitation de ressources non renouvelables. Le gouvernement québécois offre «une juridiction parmi les meilleures au monde pour l'exploration minière», ainsi que l'annoncent les exploitants de mines au Québec. L'Institut Fraser, organisme de droite dure et pure, donne une rare bonne note au Québec pour ses politiques favorables aux exploitants miniers. Classé premier (sur 51 gouvernements évalués) au cours de trois dernières années, le Québec est tombé



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Vue d'une galerie de la mine d'or Goldex, de Val-d'Or, propriété d'Agnico Eagle.

Malheureusement, hormis quelques modifications à la loi et une modeste augmentation des droits miniers en 2010, nos gouvernements persistent avec cette stratégie industrielle d'une autre époque alors que le monde a changé, que les ressources naturelles non renouvelables font, et feront encore plus demain, l'objet d'une convoitise sans précédent, d'un appétit insatiable.

Un pays ne peut optimiser la valeur de ses ressources naturelles non renouvelables au XXI^e siècle en s'appuyant sur ce modèle de développement. En fait, dans des pays aussi différents que la Norvège, la Finlande, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, les sociétés d'État ou des sociétés contrôlées par l'État détiennent des participations importantes dans les secteurs névralgiques des

aux sources de capitaux privés pour financer son développement et bénéficier, dans le meilleur des mondes, de la discipline de gouvernance, de la transparence et des mesures de performance imposées par l'inscription de l'entreprise en Bourse.

Dans la mesure où le gouvernement s'en tient aux approches traditionnelles basées sur des droits miniers payés par l'exploitant des ressources naturelles, pourquoi ne pas établir des droits miniers arrimés aux revenus plutôt qu'aux profits nets, comme cela se fait ailleurs? En effet, le profit comptable résulte de nombreux jugements plus ou moins arbitraires, plus ou moins discutables. Les revenus, eux, sont simples à établir.

Pourquoi le taux de droits miniers ne varie-t-il pas en fonction du prix au marché des ressources? Ainsi, la mine d'or de Malartic au Québec, l'une des plus importantes mines d'or au monde, était jugée éminemment rentable lorsque le prix de l'or était de 775 \$ l'once; elle devient extrêmement rentable au prix de 1300 \$ l'once d'or. Pourquoi ne pas établir les droits miniers selon un taux qui varie avec le prix de l'or? Ce seul changement, pour une seule mine, aurait pu facilement ajouter 1 milliard aux revenus de l'État québécois.

Les États riches en ressources naturelles, comme le Québec, ont le devoir et la responsabilité fiduciaire d'en maximiser la valeur pour l'ensemble des citoyens, les propriétaires ultimes de cette ressource. Pour ce faire, les gouvernements doivent larguer les anciens modèles, les incitations fiscales et les autres mesures pour attirer les exploitants miniers à bien vouloir s'occuper de nos ressources.

Les gouvernements se doivent de négocier avec sagacité l'accès aux ressources de leur pays; ils doivent prendre les moyens et les stratégies pour en maximiser les retombées fiscales.

Agir autrement serait une erreur dramatique et irréversible.

Dans des pays aussi différents que la Norvège, la Finlande, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, les sociétés d'État ou des sociétés contrôlées par l'État détiennent des participations importantes dans les secteurs névralgiques des ressources naturelles.

au troisième rang cette année parce qu'il a osé proposer une modeste augmentation des droits miniers sans une consultation préalable de l'industrie!

Cette attitude se comprend. Naguère, la stratégie industrielle en ce domaine névralgique des ressources naturelles visait à attirer des sociétés d'exploration et d'exploitation pour créer des emplois au Québec; on croyait nécessaire de proposer aux exploitants de mines des concessions fiscales et autres avantages pour qu'ils choisissent le Québec afin d'y mener leurs activités, comme s'il s'agissait de convaincre une entreprise manufacturière, ayant à décider entre de multiples possibilités d'emplacement, d'établir sa nouvelle usine chez nous.

ressources naturelles. Rarement ces gouvernements laissent-ils leurs sociétés d'importance stratégique vulnérables aux prises de contrôle par des intérêts étrangers.

Il est curieux de constater que tant de pays conservent la mainmise sur leurs ressources alors qu'au Québec, on s'en remet aux entreprises privées cotées en Bourse. Ne devrait-on pas évaluer les avantages de sociétés d'État hybrides selon lesquelles le gouvernement détient un pourcentage substantiel des actions, le reste étant détenu par le public et coté en Bourse?

Le gouvernement conserve ainsi le contrôle de la société (ou du moins une minorité de blocage), mais inscrite en Bourse, la société a accès

Un réflexe de ceinture fléchée

Un immigrant coûte moins cher qu'un travailleur né au Québec

YVES CAPUANO

Économiste et mathématicien, l'auteur réagit à l'extrait du livre *Le Remède imaginaire* – *Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, de Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, qui a été publié samedi dernier.

J'ai été profondément choqué et surpris par les sous-entendus racistes dans le texte, sous prétexte de pseudoscience démographique.

L'argument démographique repose sur le sophisme suivant: les immigrants arrivent en général dans la fin vingtaine ou début trentaine et ils ont de la difficulté à s'intégrer tant économiquement et socialement. Les auteurs calculent ainsi les coûts de l'immigration et se demandent, puisque ces coûts affectent peu la pyramide des âges, si cela est avantageux pour notre société de faire venir des immigrants.

Bien sûr qu'une personne qui arrive ici à 25 ans fait beaucoup moins baisser la moyenne d'âge de la population qu'un bébé qui vient au monde. L'immigrant peut, par contre, faire

des enfants ici, et là il viendra faire grossir la pyramide des âges.

Pour analyser l'impact économique de l'immigration, il faut considérer le coût de remplacement de cet immigrant par la mise au monde d'un enfant à partir de la grossesse de la mère jusqu'à l'âge de 20 à 25 ans, âges auxquels les enfants deviennent «rentables» pour la société, car ils se mettent à travailler et à

Les immigrants sont généralement les gens les plus dynamiques de leur pays.

payer de l'impôt. Si on tient compte de tous ces coûts sociaux, l'arrivée de l'immigrant adulte constitue en fait un vol économique à son pays d'origine.

Bien sûr que l'immigrant qui arrive ici à 30 ans engendrera des coûts d'adaptation à notre société. Mais si on les compare aux coûts totaux de «fabrication» d'un travailleur productif né ici, ils sont certainement

inférieurs et marginaux! En plus d'économiser tous ces coûts, le choix d'un immigrant en santé et ne possédant pas de dossier criminel vient encore renforcer l'avantage économique de l'immigration. Les immigrants sont généralement les gens les plus dynamiques de leur pays. Il n'est pas surprenant de voir comment ils réussissent bien après quelques années dans notre pays; leur progéniture est souvent parmi l'élite de nos écoles...

Il est incroyable que, dans un pays voisin des États-Unis, des philosophes et démographes ne comprennent pas l'importance et les nombreux avantages de l'immigration dans notre société. Les auteurs véhiculent le message que les immigrants sont moins bien formés qu'ici – ce qui est souvent très discutable (on réussit à empêcher des médecins français, patrie de Pasteur, de travailler au Québec) – et qu'ils s'adapteront mal au Québec.

Cette attitude de ceinture fléchée et de fermeture me semble très déplorable et n'a pas du tout à sa place dans un journal comme *La Presse*.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE NOUVELLE TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7000
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de La Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0377-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. Inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

L'ÉVÈNEMENT CONDUISEZ L'ULTIME

www.landrover.ca



C'EST NOTRE TEMPS DE L'ANNÉE

LA GAMME DE VÉHICULES LA PLUS REMARQUABLE
QUE NOUS N'AYONS JAMAIS PROPOSÉE VOUS
ATTEND CHEZ VOTRE DÉTAILLANT LAND ROVER.

TAUX DE FINANCEMENT
À PARTIR DE

0%

OFFRES EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 MARS

LES NOUVEAUX LAND ROVER LR2 • LR4
RANGE ROVER SPORT • RANGE ROVER 2011

RANGE
ROVER



Tread lightly! * Conduisez hors route de manière responsable. © 2011 Land Rover Canada. Les véhicules peuvent être non tels qu'illustrés. * Obtenez le financement à l'achat à un taux annuel de [0 %] / [2,9 %] / [3,4 %] sur tous les modèles [LR4] / [LR2] / RANGE ROVER SPORT / [RANGE ROVER] 2011 (en stock) pour un maximum de [48] / [60] / [60] mois offert aux clients au détail qualifiés sur approbation du crédit par la Banque de Montréal ou la Banque de Nouvelle-Écosse. Les acheteurs ne se qualifient pas tous pour le taux d'intérêt le plus bas. Par exemple : pour un montant d'achat de 60 000 \$ financé à un TIA de [0 %] / [2,9 %] / [3,4 %] pendant [48] / [60] / [60] mois, les versements mensuels sont de [1 250,00 \$] / [1 075,46 \$] / [1 088,82 \$], le coût du prêt est de [0 \$] / [4 527,60 \$] / [5 329,20 \$] ou TIA de [0 %] / [2,9 %] / [3,4 %] et le total à rembourser est de [60 000 \$] / [64 527,60 \$] / [65 329,20 \$]. Un acompte pourrait être requis sur les offres de financement à l'achat selon l'approbation de crédit de la Banque de Montréal ou de la Banque de Nouvelle-Écosse. Les taxes sont exigibles sur le plein prix d'achat. Toutes les offres se terminent le 31 mars 2011. Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Offres d'une durée limitée. Les quantités sont limitées. Offres en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. Veuillez rendre visite à votre concessionnaire Land Rover pour obtenir tous les détails.



PROMOTION PLONGEZ DANS LE PRINTEMPS SUCCOMBEZ À LA TENTATION. PLONGEZ DANS LE PRINTEMPS.

PRENEZ LE VOLANT DE L'EXQUISE ET ÉLÉGANTE JAGUAR XJ 2011
À PARTIR DE 88 000 \$ PDSF*

*Le prix indiqué est le PDSF. Les frais de transport, d'inspection prélivraison, de titre, d'immatriculation, de concessionnaire ainsi que les taxes et le coût des équipements en option ne sont pas compris. Le prix, les durées de financement et la disponibilité des véhicules peuvent varier. Consultez votre concessionnaire Jaguar pour connaître tous les détails. ©2011 JAGUAR LAND ROVER CANADA, ULC

Balayez ce code pour en savoir plus.



JAGUAR.CA

JAGUAR | XJ